**PAROLES ET PRATIQUES SOCIALES**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **TRAVAIL****SOCIAL ET****RÉSEAUX****Solidarité****en route,****travail social****à l'écoute****Répression des****travailleurs****sociaux au Chili****Insertion et emploi****Des alternatives****à la prison****La sécurité sociale****en question** |

**La revue des travailleurs sociaux n° 25, mai-juin 1988, 25F.**

ACTUEL

**2**

**4**

**La sécurité sociale fait des économies** par Catherine BOULENGER

TRAVAIL SOCIAL A L'ETRANGER

**Chili: Répression et torture des travailleurs sociaux** par Marcelin BARAHONA

TRAVAIL SOCIAL EN FORMATION **6**

**Le D.E.F.A., quatre ans après** par Sylvie CATONA et Philippe BOURGLAN

DOSSIER: **9**

**TRAVAIL SOCIAL ET RESEAUX: Solidarité en route, travail social à l'écoute.**

*Solidarité, réseaux et travail social font-il bon ménage ? Des assistantes*

*sociales vous en parlent en direct du terrain...*

**- Tissu social en miette, travail social en panne** par Yvonnic PINSON

**- Du mémoire au terrain** par Nelly GAUGAIN et Annie BESSON

- Les cow boys **de la Croix Rouge** par Maud VINCENT

**- Du travail social de réseaux sans le savoir** par Nelly GAUGAIN

ÉCONOMIE SOCIALE **18**

**Insertion et emploi: explorer de nouvelles voies** par Bernard EME et Jean Louis LAVILLE

RELATION EDUCATIVE **21**

**- Mieux vaut penser le changement pour la prison que de changer les panse­ments pénitentiares** par Raymond CURIE

**- Peinture et chromatothérapie** par Odette TOULET CAS IERA et Philippe BOURGLAN

ECHO DES LUTTES 25

***UN AVENIR PAVE***

***DE BONNES INTENTIONS***

Retrouver le frisson de la révolte et de l'exaltation émoussé depuis par le temps et les compromissions, se remémorer non sans joie morbide l'idéal perdu et les espérances déchues, chacun commémore ses vingt ans en l'honneur des vingt ans de 68.

Les citations fusent, du politique apprenti visionnaire à l'écrivain opportuniste anoblit chez Pivot; je préfère appeler à la lucidité du poète dont les propos sont plus subversifs que les plus âpres discours de nos vieuxsoixant huitars:

"La brutalité prend les formes les plus inattendues, pas décelables immédiatement comme brutalité: l'ar­chitecture des HLM, la bureaucratie, le remplacement du mot - propre ou connu - par le chiffre..., la codifi­cation des lois prévalant sur la coutume, la progres­sion numérique des peines, l'usage du secret empê­chant une connaissance d'intérêt général, l'inutilité de la gifle dans les commissariats, le tutoiement policier envers qui a la peau brune, la courbette obséquieuse devant le pourboire, la marche au pas de l'oie...." *("Violence et brutalité", Jean Genet, Le Monde du 02/09/77)*

Entre le reconverti réussi et le révolutionnaire persé­

vérant toute la palette palichonne de notre monde politique colorie le tableau de famille.

Ce fut à peine si l'élection présidentielle vint troubler le sommeil qui s'empare habituellerhent des gens lors des grandes messes.

68 est un grand événement, Mitterrand est un grand président et l'ennui aurait gagné mortellement si le Front plissé, hideux et National n'avait extirpé les consciences de leur torpeur.

Les nuages gris s'amoncellent du coté de l'avenir. A la formation des turbulences ne devrait pas répondre une pluie de petites lois et décrets recentrés et frileux mais une politique économique et sociale courageuse pour que cesse la précarité scandaleuse des popula­tions immigrées, des jeunes sans formation, des quar­tiers défavorisés... des initiatives créatrices ouvrant un espace nouveau aux solidarités de voisinage, à la communication sociale, aux réseaux économiques.

PEPS a été et sera toujours vigilant en posant un regard critique sur les projets touchant plus particu­lièrement le social et les travailleurs sociaux.

Hugues BAZIN

***LA SECURITE SOCIALE FAIT***

***DES ECONOMIES***

**Nous avons en France, le meilleur système de protection sociale.**

**Tout le monde s'accorde pour le dire.**

**Seulement ce système coûte cher, trop cher...**

D'abord parce que certaines dépenses sont abusives, exagérées, voire injus­tifiées ! Des économies substentielles peuvent être faites, parfois même en apportant un plus. Je pense à l'hospi­talisation à domicile des personnes âgées, aux examens pratiqués en "externe" c'est à dire sans se faire hospitaliser (il est vrai que dans ce cas, le médecin n'a pas le patient "sous la main" !).

Le temps de la réflexion est venu. Une prise de conscience, un consen­sus assez largement partagé est appa­ru : il faut et on peut réduire les coûts de santé.

Et tout le monde de se lancer dans son propre examen de conscience : la dernière grossesse ? 3 échographies... pas vraiment indispensable !...la bronchite du petit... l'ordonnance du médecin sensiblement la même que la dernière fois... et l'achat malgré tout d'un énième boite de sachets de catalgine pour la fièvre qui viendra s'ajouter à celles qui encombrent déjà l'armoire à pharmacie !...

Dépenses inutiles... oui, nous sommes tous concernés et respon­sables. On est d'accord... il y a de l'abus.

Comme ils disent, " il faut rationali­ser", "restructurer les soins", "calcu­ler les coûts"...

Il est vrai qu'il y a tout de même quelques grincements de dents quand la prise en charge à 100 % ne marche plus que pour la maladie qui l'a justi­fiée. Mais finalement, on trouve cela plutôt juste, tant il paraît anormal que l'angine de l'enfant diabétique soit remboursée à 100 % alors que ce n'est pas le cas pour un enfant qui n'est pas diabétique, par exemple.

Bien sûr, on estime qu'il faudrait tout

de même tenir compte des faibles revenus de nombreuses personnes âgées qui grâce aux 100 % pouvaient se soigner correctement.

Une fois de plus on vérifie, comment une mesure à priori juste, défavorise les plus démunis.

Enfin, cela n'ayant pas entraîné de "grands mouvements sociaux" (on voit mal d'ailleurs comment les per­sonnes âgées, les handicapés, les familles marginalisées auraient eu la force de s'organiser pour protester), la sécurité sociale a pu se féliciter des économies réalisées même si cela n'a pas entraîné - loin s'en faut - une baisse de nos cotisations.

Mais à côté de ces mesures, dont les médias se font l'écho, il y en a bien d'autres, moins radicales, plus dis­crètes qui ne manquent pas d'inquié­ter. Et à titre d'exemple, je voudrais parler des refus de prise en charge d'enfants suivis dans le cadre d'un C.M.P.P. (Centre Médico Psycho Pédagogique), centre dans lequel les enfants qui ont des problèmes vien­nent consulter.

Les motifs de la prise en charge sont dans bien des cas largement suffi­sants pour justifier un accord de la part de la sécurité sociale : familles désorganisées, alcoolisme, quand-monde, enfants présentant de graves troubles du comportement entraînant bien entendu des difficultés scolaires importantes...

On peut s'interroger sur les raisons qui amène un médecin contrôleur de la sécurité sociale à refuser de telles prises en charge. Refus empêchant d'entreprendre un travail thérapeu­tique ou rééducatif auprès de l'enfant. Cela interroge d'autant plus, que toutes les fois que les familles ont

accepté de faire appel, la sécurité sociale est revenue sur sa décision. On voit bien là, comment les méde­cins-contrôleurs de la sécurité sociale sont pris dans un système qui est plus préoccupé d'économies à faire que d'intérêt des patients.

Cela inquiète aussi, car il y a des familles tellement démunies, qu'il leur est tout à fait impossible de se lancer dans une procédure d'appel, d'autant plus que cela va entraîner un nouveau contrôle par un médecin de la sécurité sociale et que ces contrôles ne sont pas toujours bien vécus. De plus, ce sont souvent des familles déjà en prise avec d'autres tracasseries administratives (chôma­ge, logement...). Si le suivi de leur enfant doit leur créer des soucis sup­plémentaires, ils préfèrent renoncer... Or ce sont justement ces familles qui ont le plus besoin d'être prise en char­ge.

Ce sont aussi ces mêmes familles, qui lorsque la prise en charge est accep­tée, nécessitent un suivi généralement assez long, parfois de plus de deux ans. On se heurte alors à des refus de prolongation de la prise en charge (une nouvelle demande de prise en charge est envoyée tous les 6 mois à la sécurité sociale par notre centre indiquant les motifs qui justifient la poursuite du travail entrepris). Refus parce que la prise en charge dure depuis trop longtemps. Dans certains cas, la sécurité sociale aimerait savoir pendant combien de temps nous comptons intervenir comme si cela était possible !

Cela veut dire aussi que si les prises en charge doivent être courtes, il ne faut pas prendre en charge des familles trop perturbées, trop en difficulté.

Pans n° 25. mal-luin 1988 2

A suivre cette logique, on voit bien que "ce n'est plus la nécessité théra­peutique qui dicte le fonctionnement, mais la contrainte administrative qui dicte le thérapeutique" (1).

**iL FAUT FARC. (Oue.LQUE, C.,NOSe:**

SE '64tAit

F6 ftuS: il **FAUT FiliRE.**

**OXLGUE CHOU!**

Alors effectivement, avec de tels refus de prise en charge, la sécurité sociale fait des économies. Mais ce sont des économies à court terme, dont on ne mesurera les méfaits que dans quelques années.

Prenons l'exemple d'un enfant pertur­bé, vivant dans un contexte familial difficile, rejeté du système scolaire, non parce qu'il présente un déficit intellectuel mais parce que ses diffi­cultés à vivre se traduisent par un comportement agressif vis à vis des autres enfant de l'école.

Sans prise en charge, cet enfant va se marginaliser progressivement du sys­tème scolaire et se retrouver dans un établissement spécialisé, structure bien plus lourde tant pour l'enfant qui va, du coup, se trouver dans une voie dont il aura bien du mal à sortir, que la sécurité sociale qui aura à financer la prise en charge de cet enfant pen­

dant plusieurs années, voire toute sa vie (on sait bien quel avenir attend une bonne partie de tous ceux qui se retrouvent en établissement spécialisé : chômage, C.A.T., hôpital psychia­trique, prison...).

Résultat : pour éviter une prise en charge spécialisée dans l'enfance, on aboutit à une prise en charge à vie ! Il serait donc bon de relativiser et de ne pas se réjouir top tôt du redressement de la sécurité sociale. Il serait égale­ment intéressant de se demander ce que deviendront tous ces enfants ain­si marginalisés pour lesquels il n'y aura pas de place en établissement spécialisé puisque parallèlement aux refus de prise en charge, des établis­sements ferment alors qu'il y a déjà pénurie. Beaucoup d'enfants psycho­tiques, par exemple, attendent 1 ou 2 ans pour une hypothétique place en hôpital de jour.

C'est vrai qu'il est moins coûteux de verser une allocation d'enfant handi­capé aux parents que de financer un hôpital de jour dont le prix de journée est évidemment assez élevé.

Loin d'apporter des réponses je tenais seulement à souligner le risque que représente la priorité donnée à l'éco­nomique dans une "institution" telle que la sécurité sociale qui se doit d'être avant tout au service de tout homme qui en a besoin.

Et cela d'autant plus que j'ai bien conscience qu' "à la manière dont une société traite certains phénomènes significatifs (le sort de ceux qui sont en difficulté par exemple), elle se révèle" (2).

Catherine BOULENGER

1. Maud Mannoni et l'équipe des. soi­gnants, "Bonneuil seize ans après, com­ment échapper aux destins programmés dans l'Etat-Providence", Denoêl, 1986.
2. Henri-Jacques Stiker, "Corps infirmes et sociétés", Aubier, 1982.

On peut aussi lire ou relire d'Antoine Lion et Pierre Maclouf, "L'insécurité sociale, paupérisation et solidarité", Edition OUvrières, 1982, (toujours d'actualité).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | RA AIL SOCIAL A:a'ETRANG |  |

***CHILI REPRESSION ET TORTURE***

***DES TRAVAILLEURS SOCIAUX***

**Tous les ans Amnesty International dénonce la violation des droits de l'homme au Chili. Le fascisme chilien torture et fait dis­paraître les opposants à la dictature.**

**Après le coup d'Etat contre le Gouvernement Démocratique du Président Salvador Allende, financé par le Département d'Etat Américain et organisé par le service de renseignements C.I.A., les partis de gauche ont été interdits : Parti Socialiste, Parti Communiste, parti Radical MAPU, gauche Chrétienne, Indépendants de gauche, ses militants vivent dans la clandesti­nité au Chili, ou doivent s'exiler.**

**Pedro Lopez, travailleur social, 34 ans, né à Valparaiso nous donne dans cette interview une radiographie de la répression et de la "torture blanche" (torture psychologique dont souffrent actuellement des milliers de détenus chiliens).**

**Pedro Lopez a participé au film "Le sermon d'Hippocrate" réali­sé par Amnesty International.**

**La répression et la torture frappent aussi les Travailleurs Sociaux. La torture psychologique se fait avec la participation des médecins, infirmiers et psychiatres au Chili.**

*- Combien de fois as-tu été détenu et dans quelles conditions ?*

- Je fus arrêté trois fois. La première fut à Valparaiso. Pendant ma détention, je fus frappé avec la crosse d'un fusil, soit dans la tête, soit aux genoux et aux coudes.

A nouveau emprisonné à Valparaiso, gardé au secret pendant les premiers jours durant lesquels je subis une tortu­re psychologique consistant, entre autres, en des menaces et accusations proférées contre moi et les autres pri- - sonniers, pendant environ huit heures par jour.

Durant ma dernière arrestation je fus interrogé par la police secrète à Santiago et ensuite, transféré à Valparaiso.

*- Comment se déroule la torture ?*

- Je vais parler seulement de ma der­nière arrestation : j'ai été torturé au centre de la police secrète pendant sept jours. Mon premier interrogatoire eu lieu deux jours après mon arrestation.

Je fus interrogé sur mes relations avec les partis politiques et frappé sur la tête. J'ai reçu des coups de poing sur le côté droit de la poitrine et des coups de matraque en caoutchouc sur les épaules. Après quoi, on me fit allonger sur un lit et on me lia mes poignets avec des sangles provoquant une exten­sion excessive et douloureuse des

coudes, on me lia également mes cuisses et mes chevilles. On me bâillonna avec une serviette. On me fixa un objet métallique à l'intérieur du pied droit et à l'aide de deux électrodes (en plus de celle fixée au pied) on m'administra des chocs électriques sur le lobe de l'oreille droite, la poitrine, l'abdomen, les testicules, les parties génitales, l'anus, les jambes et la plante des pieds.

Je subis d'autres formes de tortures, dont l'une consistait à me brûler à l'aide d'un briquet dans la région lombaire et sur la paume des mains. Je fus aussi torturé psychologiquement, pendant ces séances on me menaçait d'attenter à ma vie et à celle de ma famille. Un homme surnommé "Doc" essaya de m'hypnotiser.

*- Qu'elle a été la participation des médecins, infirmiers et psychiatres ?*

- Dès mon arrivée à la prison, je subis un examen médical qui me parut être pratiqué par un médecin : examen car­diaque et pulmonaire, prise de la ten-

sion artérielle. On me demanda si j'avais des marques sur le corps et quelles maladies j'avais eu auparavant. Une femme aidait le médecin, proba­blement une infirmière. Lorsque je pré­sentais des symptômes d'anxiété le docteur me donna deux tranquillisants. Le médecin rédigea son diagnostic par écrit ; pendant les interrogatoires je souffris de diarrhée. Un aide-soignant m'emmena voir le médecin qui me prescrivit un traitement : que je reste couché toute la journée, ce qui était normalement interdit.

eqeffigneen

Avant mon transfert à Valparaiso, je subis un nouvel examen médical (Voir le rapport d'Amnesty International, Chili : constat de torture, Paris.

*- As-tu pris contact avec des tra­vailleurs sociaux au Chili et quel est leur l'engagement contre le régime militaire de Pinochet ?*

- Quand j'ai été libéré j'ai contacté la "Viccaria" de la solidarité qui est un organisme de l'église catholique qui défend les droits de l'homme. J'ai dénoncé à cet organisme mon arresta­tion illégale et les tortures. J'ai été accueilli par un travailleur social qui a fait un dossier de ma situation, il m'a adressé à un médecin, lequel a constaté les tortures.

Les travailleurs sociaux sont engagés à côté du secteur populaire le plus frappé par la répression. Les écoles de Service Social des Universités ont été réorgani­sées par le gouvernement militaire et des centaines d'étudiants ont été expul­sés et d'autres ont été arrêtés.

Parmi les milliers de chiliens portés disparus il y a des assistants sociaux comme par exemple :

- Labrim Sazo Maria Cecilia âgée de 26 ans,

- Wiff Sepulveda Carolina, âgée de 34 ans,

* Rekas Urra Elizabeth, âgée de 23 ans,
* Garcia Vega Alfredo, travailleur social.

Nous n'avons pas de renseignements sur son cas.

Les travailleurs sociaux chiliens par leur action se sont convertis dans une profession à risque, eux aussi ont connu la persécution de la dictature.

*- Dis nous comment tu a as pu sortir du Chili ?*

- Depuis ma libération par les autorités militaires on a essayé de m'assassiner dans la rue, j'ai porté plainte devant les tribunaux chiliens. Heureusement il y avait une délégation d'Amnesty International qui a fait des investiga­tions sur la torture. Je me suis adressé à eux et cette délégation a contacté l'Ambassade de France pour mon visa de sortie du Chili.

- A *ton arrivée à Paris, comment se passe ta vie ?*

- 1°) D'abord je me fais soigner médi­calement des séquelles de torture,

2°) Ma régularisation de carte de réfu­gié,

3°) Apprendre le français.

Il faut dire que l'adaptation à la société française est difficile. Trouver du tra­vail, un logement, n'est pas facile.

Malgré ça j'ai beaucoup d'espoir. J'espère que la lutte du peuple chilien va finir avec la dictature.

*- Quel doit être la solidarité du peuple français avec le Chili et l'Amérique Latine ?*

- La solidarité est un élément important qui doit compter contre le régime dicta­torial. La position du gouvernement français de condamnation du gouverne­ment de Pinochet est nécessaire pour le peuple chilien. Autres actions utiles sont les lettres et les télégrammes de beaucoup de français demandant la libération des prisonniers politiques. Pour les chiliens en exil il est réconfor­tant de savoir que la jeunesse chilienne se bat dans notre pays pour la démocra­tie et la liberté.

Marcelino BARAHONA Travailleur Social

***LE D.E.F.A.* 4 *ans après...***

***LA REINSERTION DU MILIEU DEFA VORISE***

**Dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté-précarité lan­cé en 1983, une des dispositions était l'accès des formation qualifiantes de travail social pour de jeunes adultes issus de milieux défavorisés.**

**Nos correspondants d'Aquitaine ont rencontré à Bordeaux Jean-Claude GILLET, formateur permanent à l'Institut de Recherche en Travail Social qui a participé à cette opération.**

Le départ de cette initiative est venu du constat que l'un des obstacles à l'action sociale des populations défa­vorisées est la difficulté de dialogue entre ces milieux et les intervenants sociaux.

Le Ministère des Affaires Sociales a donc mis en place le Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation à préparer en quatre ans au lieu de trois, destiné à des candidats qui du fait de leur origine sociale, de leur expérience individuelle devaient être à même d'apporter au travail social une dimension et une efficacité nou­velles.

Septembre 1983, pour le recrutement des candidats, le Ministère des Affaires Sociales s'adresse à des lieux de parrainage et secteur de Prévention qui peuvent avoir "repé­ré" des clients, bénévoles ou respon­sables d'activités (Associations, M.J.C., F.J.T., A.N.P.E.).

Ces structures devaient évaluer le tra­vail fait par les candidats intéressés dans le domaine de l'animation pris au sens large : sportif, culturel, asso­ciatif, militantisme syndical ...

Chaque candidat devait être parrainé par une structure dans laquelle il puisse y avoir un référent pédago­gique pour le représenter et le soute­nir pendant la formation.

Les critères retenus étaient :

- une expérience individuelle d'animation,

- un milieu social, culturel d'origine ou un handicap corporel qui puisse permettre de le considérer comme défavorisé,

- un diplôme scolaire ne dépassant pas le B.E.P.C., C.A.P., ou B.E.P., - âgé de 20 à 35 ans.

Décembre 1983, 15 Centres de Formation dans la France sélection­nent chacun une vingtaine de dos­siers. A Bordeaux, ont été recrutés 11 garçons et 10 filles.

Le dispositif financier et pédagogique ne permettait pas d'en accueillir plus. Il fallait rémunérer les formateurs pour les 900 heures de formation par an puis les stagiaires, payés à 90 % du S.M.I.C. au titre de la formation professionnelle. Pour cela, le Ministère a donné 530 000 francs de subvention par an.

Quatre ans étaient prévus pour tenir compte du "handicap" de départ, c'est à dire du manque de connaissances de base qui nécessitait une remise à niveau avant d'entamer la théorie et les stages nécessaires pour le D.E.F.A..

Expression orale, expression écrite et mathématiques étaient au programme avec trois groupes de niveaux : pho­nétique, rattrapage cdurt et niveau intermédiaire. Pourtant, même adap­tée à chacun, cette pédagogie ne pou­vait surmonter tous les échecs. En effet, le rapport au savoir est forte­ment lié au rapport affectif et cer­

taines notions ne pouvaient être inté­grées sans travailler d'abord à la construction de la personnalité. Les liaisons avec les structures de parrai­nage devaient favoriser des bilans personnels, des mises au point de l'évolution et des motivations des sta­giaires.

Quatre ans de formation sont dures à vivre pour des gens qui ont quitté l'école à 15 ans et qui ont travaillé de temps à autre sans toujours de conti­nuité.

La formation a représenté une "destruc­tion pour une reconstruction" très bruta­le pour les stagiaires. L'objectif terminal était que ces stagiaires après ces quatre ans reviennent sur des milieux de même type (psychologique ou culturel) que ceux dont ils étaient issus - sans forcé­ment qu'il s'agisse du même lieu géogra­phique. Cela ne s'est pas fait sans de multiples difficultés à surmonter.

Après quatre ans de remise en cause de leur milieu d'origine, de leur comporte­ment, de leur façon d'appréhender et de vivre leur population, beaucoup de rup­tures se sont faites. Il fallait faire accep­ter par eux et par les autre leur nouveau statut.

Aujourd'hui quels sont les résultats ? Il est difficile encore d'évaluer la portée du D.E.F.A. 4 ans. Les stagiaires ont fini la formation en Décembre 1987. Sur Bordeaux, 11 ont obtenu la qualifi­cation professionnelle. Les autres ont des U.V. à repasser.

Cependant, deux ans de flirt avec les pratiques sociales professionnelles ont donné à certains un goût amer du travail social tel qu'il est sur le ter­rain. Ceux-ci ont l'intention de mon­ter des projets différents des moules des structures professionnelles (exemple : crêperie/lieu de rencontre et d'échanges).

|  |  |
| --- | --- |
| **flir E.F7A .** |  |

Même si la plupart ne reviennent pas sur leur lieu d'origine, l'ouverture de départ sera gardée. C'est l'essentiel.

Un processus dévaluation est prévu pour les deux prochaines années pour que l'évaluation faite sur ce diplôme ne soit pas uniquement en terme de diplôme mais que l'on puisse aussi observer l'insertion socio-profession-nelle.

Et après ? Le D.E.F.A. 4 ans aura profité à 300 stagiaires mais ne sera pas renouvelé tel qu'il a été.

Le Ministère des Affaires Sociales a-t-il trouvé trop élevé le coût de cette réinsertion ?

Il propose en échange, selon les

mêmes critères et destiné à la même clientèle un programme de 600 heures pour la préformation au D.E.F.A.. Après un an, les stagiaires pourront prétendre à l'accès à la for­mation d'Animateur/Educateur.

"Il existe au sein même des personnes défavorisées, des personnes qui ont l'ambition et la capacité d'oeuvrer au développement social de leur milieu mais qui ne peuvent traduire cette insertion en terme d'action profes­sionnelle en raison de ce qu'exige au niveau du bagage socio-culturel une filière classique de formation du Travail Social". (Extrait de la Circulaire n°8329 du 23/09/1983 du Ministère des Affaires Sociales au Commissariat de la République).

A la suite des 600 heures de prépara­tion, le programme du D.E.F.A. offri­ra-t-il aux stagiaires concernés les mêmes avantages et les mêmes possi­bilités d'intégration que le D.E.F.A. 4 ans ? C'est une affaire à suivre !

Sylvie CATONA

Philippe BOURGLAN

**PUB**

***`TRAVAIL SOCIAL,***

***CHEMIN DE PARADOXES"***

*Premier numéro des CAHIERS DE L'ARPE écrits par des travailleurs sociaux pour des travailleurs sociaux. Cet ouvrage sous la responsabilité d'Yvonnick PINCON, Assistante sociale, traite de la légitimité, des caractéristiques des populations ayant recours aux services sociaux et propose un projet d'action-analyse dans un champ déterminé de la réalité sociale, celui des réseaux primaires. Lieu où s'élaborent valeurs culturelles et projets de vie sociale. Entre l'individuel clinique et le commu­nautaire catégoriel, cette démarche vise à responsabiliser l'usager et son réseau. L'expérience du groupe de MONTREAL (IRPIR) est présentée par Richard ROUS­SEAU et Gilles OUIMET Chercheurs-Praticiens, l'équipe de l'ARPE propose une réflexion dans le contexte français et une monographie témoigne de la mise en place de ce type d'action et des conduites nécessaires*

*Cet ouvrage de 125 pages format 21x15 est broché, couverture glacée illustrée. Pour le commander envoyer un chèque de 65 F (port compris) â l'ARPE Le naisse-ment 53410 LE BOURGNEUF LA FORET (Prix étudiants 55F)*

**VOTRE PUBLICITE,

VOS ANNONCES

DANS LE PROCHAIN

NUMERO DE**

**TARIFS PARTICULIEREMENT AVANTAGEUX**

|  |  |
| --- | --- |
| **EXEMPLES HORS TAXES** |
 |
| **1/6 DE PAGE (6X13)** | **F 290** |
| **1/4 DE PAGE (9X13)** | **F 360** |
| **1/2 PAGE (18X 13)** | **F 590** |
| **LA PAGE ENTIERE (18X26)** | **F 980** |

**CONTACTS : CATHERINE BOULENGER, PAROLES ET PRATIQUES SOCIALES,

8, IMPASSE DES TROIS SŒURS, 75011 PARIS TEL: (1) 46 70.86 05**

***TRAVAIL SOCIAL ET RESEAUX***

***SOLIDARITE EN ROUTE,***

***TRAVAIL SOCIAL A L'ECOUTE***

*Nous sommes conscients que tous les travailleurs sociaux intéressés par la démarche et la revue PEPS, ne peuvent s'investir dans le fonc­tionnement global de la revue. Cependant, nous rencontrons tous quotidiennement des gens passionnants qui développent des idées novatrices et différentes sur le travail social et surtout qui essaient de les mettre en pratique.*

*Faire connaître ces réflexions et pratiques est essentiel pour chacun de nous. Nous avons quotidiennement des échos de mobilisation de travailleurs sociaux pour défendre leur identité professionnelle. Nous sommes confrontés à des limites de plus en plus importantes dans les prises en charge possibles.*

*Quotidiennement, on a paifois l'impression de ne servir à rien, et de s'épuiser face à des problèmes insolubles et des Institutions sourdes et aveugles. Parce qu'a PEPS nous pensons qu'il est possible de tra­vailler plus efficacement et surtout parce que nous n'avons que le choix de nous rencontrer de nous écouter et de nous réunir, nous vous invitons à réfléchir avec nous.*

*La rubrique Action Sociale vous propose cette fois une réflexion sur ce thème. Limités par le temps nous avons voulu offrir dans un pre - mier temps à partir de ce dossier quelques bases de départ tirées de notre pratique de tous les jours. Nous avons l'ambition si vous adhé­rez en nombre à cette démarche de créer un groupe de travail sur ce thème qui pourrait aboutir à l'organisation fin 1988 d'une journée d'information et d'échanges.*

*Si cette proposition vous intéresse nous vous demandons de bien vou­loir nous retourner le bulletin réponse ci-dessous.*

*Notre intérêt sur ce sujet à été suscité par la venue à PEPS d'Y. Pinson assistante sociale de formation et animatrice de l'ARPE (Association pour l'Action, la Réflexion, la Participation et l'Echange) crée en 1985.*

*En effet, cette association à pour objectif d'arriver "à comprendre les besoins des usagers, à saisir la logique de leur demande, et dans un même temps, à répondre aux souhaits des travailleurs sociaux qui désiraient apporter des réponses ajustées à ceux-ci et qui décrivaient un certain nombre d'impasses."*

*Elle décrit dans un article qu'elle a intitulé : "Tissu social en miettes, travail social en panne" ce qu'elle appelle "les unités de base de la*

*société, les réseaux primaires de solidarité, le discours du milieu, etc...*

*Un autre article réalisé par Nelly et Annie (Assistantes Sociales de secteur), montrera la confrontation entre certains constats établis par une étudiante assistante sociale, dans son mémoire de DESS sur les réseaux de solidarité avec sa pratique dans le cadre du secteur professionnel.*

*Autrement dit comment le poids des Institutions, des employeurs et de leur exigence d'efficacité peut mettre en échec la recherche d'une meilleure compréhension des gens que nous rencontrons.*

*Dans un autre article une bénévole de la Croix Rouge pointera les contradictions de cette association qui à son origine était basée sur la solidarité et maintenant...*

*Enfin Nelly concluera ce dossier par une réflexion sur la place de la SOLIDARITE INSTITUTIONNELLE et sur sa manière d'occulter paifois la SOLIDARITE NATURELLE.*

*Il est également prévu dans un deuxième temps de recueillir l'inter­view d'une travailleuse familiale autour de ce sujet des réseaux natu­rels de solidarité. En effet cette profession nous paraît être "l'obser­vatoire idéal" de ces réseaux, de ce discours du milieu et de l'impor­tance de la prise en compte de tout ces éléments par les travailleurs sociaux.*

*Cela fait en particulier référence à une anecdote que nous a été rela­tée par Yvonnic. Il s'agissait d'une travailleuse familiale intervenant dans une famille et en particulier auprès de la jeune mère de famille. En lui demandant ce qu'elle faisait habituellement de ses après-midi elle s'aperçut que les copains de la jeune femme ne venait plus depuis qu'elle intervenait. Elle encouragea la jeune femme à ce qu'ils reviennent et un après-midi elle leur dit :" vous ne trouvez pas que ce serait plus sympa pour boire la bière si les murs étaient retapissés ?" Ainsi tout le réseau se mit-il à améliorer le cadre de vie. Etonnant non ! !*

*Comme le dit un collègue assistant social, "on en fait tous du travail de réseau, tout le problème est qu'on ne le sait pas forcément."*

Catherine VERDENAUD

BULLETIN REPONSE

NOM Prénom : ADRESSE

Tél. travail : Tél. domicile : Profession

0 *souhaiterait participer à une réunion d'échange et d'information sur le thème du travail social et des Réseaux.*

***TISSU SOCIAL EN MIETTES***

***TRAVAIL SOCIAL EN PANNE***

**PEPS n'a pas inventé les lunettes à regarder le MILIEU SOCIAL, moi non plus d'ailleurs, cependant notre vision change notre discours.**

**"Toute théorie oriente notre observation"(Einstein).**

Chaque jour nous arrivons au centre social, au bureau, nous croisons les uns et les autres... En allant en Visite à Domicile, nous rencontrons dans la cage d'escaliers, l'ascenseur, sur la peti­te route de campagne ou au croisement des rues du lotissement tout un milieu social que nous connaissons très bien et dont nous parlons aussi très bien au moment de quelques "pauses" avec le naturel qui caractérise ce moment. Nous décrivons alors notre secteur d'intervention comme jadis le curé de campagne ou l'instituteur 3ème République.

Nous connaissons tellement bien ce milieu qu'avant de démarrer la R5 en direction d'une commune de 200 habi­tants, nous savons bon nombre de règles des citoyens et qu'en grimpant l'escalier du petit bloc HLM nous savons beaucoup de choses sur les échanges, les antagonismes, les crises éventuelles et leur symptôme souvent effrayants mais nous connaissons aussi les solidarités internes très fortes.

Nous savons que les voisins et amis seront présents lors d'une visite annon­cée, ce qui ne manque pas de nous mettre dans l'embarras.

Vivre dans le milieu, le tissu social, pas question, nous ne sommes plus à l'époque de Jules FERRY. Comprendre le milieu, ses règles, ses normes, sa culture c'est de notre époque...

Et pourtant...

PEPS n'a pas inventé les lunettes à

regarder le MILIEU SOCIAL, moi non plus d'ailleurs, cependant n'y aurait-il pas quelques éléments de distraction au moment où nous sonnons à la porte de l'usager et une manière de chausser nos lunettes.

Mon hypothèse est que sur le palier HLM ou dans la cour de ferme nous avons tendance à "oublier" car nous viennent en tête quantité de choses telles que : OBJECTIF - CONTRAT ­PROJET - PROBLEMATIQUE - ÉVA­LUATION et le temps d'une porte qui s'ouvre, enfouies les lunettes courantes destinées à regarder le milieu et ressor­ties les lunettes institutionnelles.

Si nous portons notre regard d'abord sur les choses à régler, sur la probléma­tique, nous risquons de trouver bien long le discours du milieu et notre ten­dance sera de ramener le groupe fami­lial ou le groupe étendu aux "vraies questions"... Comme si l'OBJECTIF ne pouvait pas faire bon ménage avec le discours du milieu.

Nous sommes persuadés que nous pou­vons chausser des lunettes à double foyer (institutionnelle, vision du milieu) et pourtant... Les injonctions du service : RENTABILITE, EFFICACI-TE, MAITRISE, PROJETS, et les injonctions du milieu : ECOUTE, DIS­COURS, CULTURE, ASPIRATION, NORMES ne manquent pas de nous troubler et de tout faire disjoncter.

Or, rien ne nous dit institutionnelle-ment comment doivent se passer les entretiens, rien ne nous dit ce que nous devons écouter ou pas, ce que nous

devons sélectionner. On nous demande : COHERENCE, LOGIQUE, EFFI­CIENCE.

En d'autres termes nous choisissons bien notre positionnement : pour cer­tains, c'est privilégier la relation, pour d'autres c'est saisir immédiatement le problème pour le régler rapidement, pour d'autres encore c'est établir une relation de sujet à sujet, créer un contexte favorable à la mise en mouve­ment du milieu par une présence régu­lière afin de l'aider à amorcer un pro­cessus de résolution du problème.

Dans ce dernier positionnement il y aura la possibilité d'incorporer un zoom à notre caméra... donc de se rapprocher du milieu sans s'éloigner de l'institu­tion.

Si j'ai accepté cette participation à PEPS c'est que je suis tout à fait convaincue que chaque travailleur social est proche des unités de base de la société que je nomme "réseaux pri­maires", terminologie empruntée aux québécois (1). Ces travailleurs sociaux témoignent tous régulièrement de leur analyse très affinée des interractions du milieu. Cependant lorsqu'ils expliquent leur pratique lors de stages par exemple, ils décrivent presque toujours dans un premier temps la probléma­tique, le symptôme, les difficultés... On apprend dans un second temps que la famille (ou le groupe social de base) est antillaise, espagnole, rurale montée à Paris ou urbaine venue de Province... c'est à dire, que la culture du milieu (ses règles, ses normes, sa vie quoti-

dienne) pour être très présente dans nos têtes ne semble pas mériter d'être développée.

**!TRAVAIL SOCIAL EN DAN *GER***

Parfois en demandant à un travailleur social embarrassé par une situation dif­ficile : "dites mois seulement comment est cette personne, où elle habite, avec qui ?" on a la chance d'obtenir rapide­ment et sans logorrhée inutile une fou­le de détails qui nous indique l'essen­tiel pour aider ce

milieu à se réappro-

prier sa probléma-

tique, à se remettre

en mouvement.

C'est un départ. Sachons que ce type d'action dans le milieu, avec le milieu où nous deve­nons facilitateurs, catalyseurs, doit-être véritablement une intervention en pro­fondeur, loin des parlotes ou des "entretiens-fleuves". Il s'agit de com­prendre réellement et d'évaluer après un temps de connais­sance réciproque ce qui se passe, ce qui se joue, en termes de rapports de force d'alliances, de coali­tions, de solidarités internes.

Comprendre le discours du milieu, par­tir de son SAVOIR telle est la démarche qui peut permettre à *ces* uni­tés de base de la société de construire avec notre aide, son Projet, de se réap-proprier ses problématiques afin d'amorcer un processus de résolution des difficultés.

Les deux axes du travail social, dans cette perspective et ce positionnement sont :

- la COLLECTIVISATION de la pro­blématique présentée souvent comme individuelle dans la demande initiale. -l'AUTONOMISATION du milieu bien souvent hétéronome, habitué à recourir aux services proposés "généreusement" par les organismes divers (2). C'est une

perspective plus réaliste que l'autono­mie, plus modeste, l'autonomie étant la finalité, l'autonomisation étant le pro­cessus permettant d'y parvenir par étapes successives et reculs éventuels.

Si l'EFFICIENCE, 1'EFFICACITE, la RENTABILITE passaient par l'incon­tournable remobilisation du réseau pri­maire, de larges avenues s'ouvriraient

aux travailleurs sociaux, aux institu­tions, aux décideurs.

Les travailleurs sociaux dans cette hypothèse pourraient construire leur SAVOIR, le mettre en forme et prépa­rer ainsi à partir du vécu des usagers et d'un échange dans les groupes de réflexion, une conceptualisation, repère fiable pour un nouveau type d'évalua­tion et un nouveau type d'action en pro­fondeur, défi des temps modernes pour des milieux en miettes.

Ces démarches existent, elles sont régulièrement et depuis plus d'une décennie travaillées au Québec, reprises en Suisse, en Belgique et en France.

Ce sont là des Paroles et Pratiques

Sociales basées elles-mêmes sur la Parole du milieu.

Cette dynamique peut devenir un édi­fice solide car il a pour ciment le SAVOIR du milieu que l'on dit popu­laire et qui l'est au sens noble du terme. Il y a aussi pour ciment la culture, les normes, la réappropriation des pro­blèmes de ce même milieu, parfois en miettes, car notre société basée sur la production et sur la consommation fra-

gilise certains

réseaux plus que d'autres.

Si cette Parole était reconnue par les élus, les gestion­naires, les adminis­tratifs il n'y aurait pas de miracles, pas d'effet de mode mais un discours sur le discours du travail social entraî­nant des actions réelles et profondes avec des méthodo­logies construites besogneusement par nous-mêmes.

L'effet positif de la décentralisation .c'est qu'elle va nous obliger à plus de rigueur et moins de

rigidité, plus de dynamisme, moins de

reproduction, plus de connaissances,

moins de théories abstraites, plus d'ac-

tions en synergie...

**Yvonnic PINSON**

1. Les cahiers de l'ARPE n°1 "Travail Social, Chemin des Paradoxes3 de l'ARPE Le Naissement 53410 LE BOURGNEUF LA FORET, à com­mander ; "Intervention de Réseaux, une pratique nouvelle" Claude DRODEUR et Richard ROUSSEAU édition France-Amérique - épuisé.
2. Dans le précédent article paru, dans le n°23 de PEPS, sous le titre "S'il te plaît, parle moi des réseaux", il y eut une erreur : le schéma avec un cercle n'a pas été reproduit ce qui a rendu la lecture difficile (le schéma sur les deux axes : individu collectif, hétéronomie, autonomisation).

***DU MEMOIRE AU TERRAIN***

ene.Wi'MMUMM!

**Annie Besson a fait son mémoire de DEAS sur le thème : "les réseaux naturels de communication : une opportunité pour le service social ? A l'occasion de ce dossier nous avons fait le point avec Annie sur ce qu'elle avait pu entrevoir des possibili­tés d'intervention sociale en réseau un an après sa prise de fonction. Elle nous a donc synthétisé les principales phases de son mémoire et nous avons ensuite échangé.**

Au cours de ma formation d'assistan­te sociale, j'ai effectué un stage au COMEDE, Comité Médical pour les exilés. Il s'agit d'une association crée en 1979 dont l'objectif est d'apporter des soins aux réfugiés arrivant en France, sans ressources financières et sans possibilité de prise en charge médico sociale.

C'est dans ce contexte que j'ai pris conscience de l'importance du fonc­tionnement en réseaux pour les per­sonnes en difficultés. En effet, si la solidarité naturelle fait parfois défaut et que la société occidentale actuelle privilégie les réponses institution­nelles, certains groupes de population comme par exemple les demandeurs d'asile et les réfugiés politiques utili­sent encore, naturellement, des réseaux ayant en grande partie une fonction de solidarité.

Heureusement, car le circuit adminis­tratif les concernant est plein de lacunes et tous les travailleurs sociaux en connaissent les répercus­sions.

Cependant avons nous conscience de l'importance de ces réseaux et surtout pense-t-on qu'il soit possible de les prendre en compte dans nos pratiques professionnelles ?

On peut répondre à la première partie de cette question par une autre ques­tion : Quel travailleur social ignore que ses usagers viennent parfois le voir (ou ne viennent pas !) parce qu'un ami, un voisin, ou un cousin, lui a conseillé de le faire. "Va voir l'assistante sociale, moi je connais quelqu'un qui a obtenu un logement comme ça".

Premier constat : le bouche à oreille conditionne souvent la demande. Mais attention, une information transmise par bouche à oreille peut

en cacher une autre ; gare à la défor­mation!

Si cela fonctionne dans un sens, pourquoi pas dans l'autre. J'ai donc effectué ma recherche pour le mémoire de DEAS sur ce thème : Les réseaux naturels de communication : une opportunité pour le service social?

Le contexte de recherche se limite aux populations réfugiées et concerne donc un service social spécialisé fai­sant appel à une population dispersée géographiquement sur la région pari­sienne, mais rencontrant des pro­blèmes souvent identiques liés à leur situation d'exilé.

Face à cette population, les assis­tantes sociales répondent par des interventions individuelles. Elles connaissent pourtant des difficultés de communication avec les usagers, dues à la langue bien sûr mais aussi à la culture. En effet certains africains par exemple parlent français, ce qui n'empêche pas les problèmes de com­munication pour des raisons pure­ment culturelles. On peut parler la même langue mais pas le même lan­gage.

Ainsi la problématique suivante a pu être énoncée :

Si face à une population rencontrant des problèmes identiques mais se trouvant dispersée géographique­ment, la prise en charge individuelle est d'autant plus insuffisante qu'elle est entravée par des difficultés de communication, un autre mode d'in­tervention centré sur la communica­tion d'un réseau naturel semble alors nécessaire.

D'où l'hypothèse suivante : Une recherche sur le fonctionnement des réseaux naturels de communication peut, non seulement aider à la com­

préhension des rapports existants entre des personnes ayant des pro­blèmes identiques, mais peut aussi constituer la première phase d'une intervention auprès de cette popula­tion, d'autant plus que celle-ci se trouve dispersée géographiquement. Tout un programme !

Pour vérifier cette hypothèse, j'ai choisi de mener une enquête auprès d'assistants sociaux exerçant dans des services sociaux spécialisés s'adres­sant à une clientèle dispersée. Elles ont toutes unanimement admis la possibilité d'utiliser les réseaux natu­rels. Cependant, tout en étant d'ac­cord sur le principe, peu d'entre elles envisageaient de les utiliser person­nellement dans les pratiques quoti­diennes, et ce pour différentes raisons comme par exemple le manque de formation dans ce domaine ou la crainte des obstacles institutionnels. Travaillant maintenant dans un servi­ce social de polyvalence de secteur je souhaite essayer de poursuivre ma recherche.

Je dois d'abord bien connaître mon secteur, globalement(élémentaire). Cer tains renseignements concernant les structures des réseaux commencent à se révéler un peu. J'entrevois mainte­nant par exemple qui est susceptible d'avoir une fonction de leader dans telle cité. Je cherche qui pourrait être meilleur médiateur avec tel ou tel groupe de population.Mais le plus important pour le moment, et le plus difficile sans doute est de trouver et de mettre en place une méthode de recherche adaptée à ce contexte de travail. Et il n'est pas toujours facile d'avoir le recul et le temps nécessaire pour mettre au point une telle métho­de de recherche. Avec Annie nous avons tenté de recensé les principaux

arguments que nous entendons. Celui qui vient en premier est : "je n'ai pas le temps,... je suis surchargé de tra­vail...". Ensuite viennent les condi­tions de travail (cinq lignes télépho­niques pour 40, 4 personnes dans un bureau etc... Tous ces éléments sont facteurs d'épuisement professionnel ce qui est un réel obstacle à l'élabora­tion d'une organisation différente du travail. Ce sont des résistances habi­tuelles et qui ne sont pas spécifiques à la pratique d'un travail social en réseau. L'intérêt de ce travail n'est pas vraiment nié il est plutôt incom-pris..."c'est du flicage que d'essayer de savoir ce que vivent les gens"..."ça ne nous regarde pas"..."il y a risque de manipulation"...Ce sont quelques unes des réflexions que soulèvent l'idée de travailler avec le réseau de solidarité naturelle des clients. Pour ce que j'ai pu en com­prendre, de part Yvonnic et des lec­tures, il s'agirait de tout autre chose mais là n'est pas encore la question. **Il** semble qu'il reste également dans notre profession, mais ils sont rares en polyvalence, des gens qui croient encore, ou font semblant de croire de peur du doute, à la toute puissance du travailleur social. Ils font en sorte de persuader le client que seul l'assistant social détient la bonne solution (Il est vrai qu'avec des si... le client n'agis­sait pas il le fait, parce qu'il est ce que son histoire en a fait, il ne serait pas en difficulté).

:âi.eeMineiNeg

PERMANENCE SOCIALE

n

En d'autre terme on lui applique une solution et on attend qu'il change son comportement. Cette forme de travail ne met en relation que le travailleur social et le client. C'est aussi une des causes de résistance à un autre type de travail.

Il nous apparaît, actuellement, qu'une des plus grandes difficultés est la position du client. Il vient au service social et attend qu'à une certaine demande corresponde un type de réponse. Il semble très difficile de lui faire entendre un autre type de dis­cours. Il faut beaucoup de temps et des conditions favorables pour réus­sir à modifier cette attitude du client. En effet quand on interroge le client sur son réseau de solidarité il pense aussitôt qu'on va lui refuser l'aide

demandée. **Il** faut donc utiliser d'autres méthodes, telle l'observation du quartier, qui connaît qui..., qui va où... faire ses courses, pour ses loi-sirs...etc. C'est pourquoi lorsque l'on discute avec les collègues on s'aper­çoit que l'on travaille avec le réseau d'une manière assez instinctive et souvent dans des cas limites. Par exemple je me souviens avoir tra­vaillé avec le réseau pour une Cap Verdienne sans titre de séjour avec cinq enfants. J'avais effectué un entretien avec le frère, le cousin, les

copains pour leur faire part de l'im­possibilité de reloger Madame qui était expulsée de son squatt car il allait être détruit. Ils se sont tous mobilisés et je n'ai eu qu'à compléter par une demande financière pour le paiement de la caution. On s'aperçoit donc en discutant qu'occasionnelle­ment, on utilise le réseau en travail social. L'intérêt est de connaître le travail élaboré pour que le travail social de réseau soit une technique repérable, évaluable car il est clair que lorsqu'on sait ce que l'on fait, on le fait mieux.

Après avoir discuté des difficultés nous nous sommes interrogées sur ce qu'elle avait pu mette en place une année après sa prise de poste en polyvalence de secteur et élaboré un mémoire portant sur l'étude des réseaux en spécialisé. Elle a com­mencé par élaborer une monographie

de secteur et une grille de statistiques car le service dans lequel nous tra­vaillons n'en fait pas. Elle sait que dans un des groupes HLM le concier­ge tient une grande place et qu'il exis­te un fort réseau de solidarité mais elle n'a pu encore l'évaluer. Elle pen­se qu'en faisant plus de visites à domicile cela serait plus aisé à repé­rer mais sa charge de travail et les habitudes prises par les clients font du service le lieu de rencontre le plus courant. Elle est persuadée de la per­tinence d'un travail en réseau sur son

secteur mais ne sait pas comment le mettre en place. Il est vrai que nous constatons chaque jour les limites de la solidarité institutionnelle. Nous rencontrons des clients qui perdent leur hébergement et pour lesquels après une énorme dépense d'énergie nous trouvons un foyer pour une semaine. Il m'est déjà arrivé de les revoir trois mois plus tard, la main tendue dans le métro, complètement clochardisés.

Le travail social en réseau peut-il per­mettre d'éviter ces fractures ou de les réparer? Voilà les questions que l'on se pose. Comme Annie et moi même nous sommes surement nombreux à avoir envie de connaître cette tech­nique de travail et nous attendons avec impatience la journée organisée dans le cadre de PEPS.

**Annie BESSON Nelly GAUGAIN**

**Peps n°** 25, maiquin1555 13

***LES COW BOYS DE LA CROIX ROUGE***

**L'exploitation des réseaux de solidarité est à l'origine de la création de la Croix Rouge . Qu'en reste-t-il aujourd'hui.**

**Maud Vincent fait référence à un texte qui est passé dans les circonscriptions d'action sociale "recherche d'urgence per­sonnes en difficultés pour leur distribuer des surplus alimen­taires. Quand une association devient aussi importante peut-elle garder ses objectifs d'origine ? Ce n'est certes pas un pro­cès à une association intéressante mais des remarques sur son organisation et on évolution actuelle.**

Cette année la Croix Rouge fête ses 125 ans. Quand on franchit la barriè­re du temps et que l'on jette un coup d'oeil en arrière, on se rend compte que l'on a affaire à une "méga-institu-tion". Cette organisation devenue association par la loi 1901 a pris une

telle ampleur qu'elle fait figure de mythe de nos purs. Devant ce gigan­tisme, on peut se demander quel est "l'état de santé" de la solidarité initiale.

Je ne vous ferais pas le traditionnel historique car ce n'est pas là mon but.

Je tiens seulement à vous rappeler que cette association est née à l'initia­tive d'un homme, Henri Dunant, qui effaré par les désastres de la guerre, a eu l'idée de réunir le potentiel que chaque homme a en lui : la solidarité. De ce fait, la Croix Rouge a mis en place son réseau de secouristes béné­voles qui au fil des années devaient répondre à une demande de plus en plus complexe. Cela implique que la formation de base, le B.N.S. (Brevet National de Secourisme) doit être régulièrement actualisé.

Dans la pratique, à l'échelon local, cette formation sanitaire se concrétise par des postes de secours routiers, les couvertures sanitaires des différentes manifestations sportives et festivales. Elle est complétée par une action sociale partielle qui demeure dans l'agir" à savoir distribution de colis pour le maintien des personnes âgées à domicile, transport de personnes handicapées etc...

Il en résulte que notre image de béné­vole local se trouve en proie au sté­réotype tant au niveau du médical qu'au niveau du social. En effet, com­bien de fois ai-je entendu les qualifi­catifs cow-boy et "Starsky et Hutch" au sujet des secouristes. Ce genre de remarque est d'autant plus importante lorsque l'on ose faire la comparaison entre les équipes Croix Rouge et

celles du SAMU. Il est vrai que les bénévoles ont un statut particulier, qu'il leur est difficile de cerner en connaîssant leur place; mais de là à se prendre pour un médecin, il y a des limites. A savoir que je ne vais pas préconiser une "baffothérapie" (traitement consistant à griffer une personne énervée) au lieu de l'isoler et de discuter avec elle sous prétexte qu'elle fait perdre des interventions intéressantes. De plus, au niveau social on se voit taxer d'association caritative, alors que pour moi cet épi­thète est impropre car il y a une diffé­rence entre compassion, pitié, et , solidarité. La première nous fait regarder notre nombril, alors que la seconde résulte des réseaux et de leur interdépendance. Peut être y a t-il là un passé trop douloureux à évoquer chez les travailleurs sociaux et notamment les assistants sociaux.Je reconnais par ailleurs que si je suis bénévole ce n'est pas par hasard et qu'il y a certainement une recherche de la valorisation de soi-même, mais je pense que ce n'est pas un fait constant, car enfin, je ne suis pas une névrosée en puissance du moins jus­qu'aux dernières nouvelles ! Il serait faux de dire que nous n'avons pas l'illusion d'être un décideur face à un blessé car il y a une telle méconnais­sance de notre fonctionnement que les gens ne voit en nous que l'aspect secours routier et vont jusqu'à imagi­ner que nous sommes des salariés d'un hôpital, Ce qui pour certains est glorifiant. Seulement, on a tendance à oublier une chose c'est qu'on tra­vaille avec l'homme, une entité phy­sique et psychologique qu'il s'agisse de sans domicile fixe qui "pue" ou d'une superbe blonde, la personne est avant tout un être humain. De même que l'on ne fait pas une recherche de personne en état de précarité pour lui distribuer des bons alimentaires (je l'ai vu faire). C'est aberrant, à quand les petites annonces dans les jour­naux.

***Un dossier en trois volets

publiés dans les numéros

d'avril, mai et juin 1988***

***Abonnement : 30 F les 3 numéros***

**NON-VIOLENCE ACTUALITE**

20, rue du Dévidet - 45200 Montargis - Tél. 38.93.67.22

Au fur et à mesure que je pointe ces détails, qui isolés passent comme une lettre à la poste je me dis qu'il y a un manque. En effet, je trouve que la

formation n'est pas assez spécialisée pour que l'on se penche sur la patho­logie, mais pas assez large pour prendre en compte la personne humaine dans sa globalité et notam­ment d'un point de vue psychosocio­logique.

Pour ces raisons, je pense qu'il est nécessaire d'effectuer deux forma­tions : l'une sanitaire et l'autre socia­le.. On ne pourra en effet pas deman­der à ces "cow-boys" formés sur le plan sanitaire de tenir compte de l'histoire des gens si on ne leur en donne pas les moyens. Il en est de même pour les personnes de bonne volonté qui lors d'un secours, entame un suivi qu'ils ne pourront assurer. On peut alors aisément comprendre l'angoisse de ses secouristes face à une intervention d'ordre social et à leur formation qui n'a plus lieu d'être.

Ainsi, cette formation aurait pour but de sensibiliser les volontaires aux problèmes sociaux, et ce dès la base. Celle-ci permettrait dans un deuxiè­me temps la mise en place d'un "réseau de secours social" à côté du poste de secours routier, ou pourquoi pas d'obtenir un équipage composé de secouristes venant de deux forma­tions : sociale et sanitaire qui sur les lieux d'intervention, essaierait de répondre aux différentes demandes.

**Il** reste encore des questions en sus­pens, à savoir la place des travailleurs sociaux dans cette formation, la mobilisation de chacun et le finance­ment.

**Maud VINCENT**

***DU TRAVAIL SOCIAL DE RESEAU***

***SANS LE SA VOIR...***

**Comme Mr Jourdain qui fait de la prose sans le savoir le tra­vailleur social fait du travail de réseau tout en l'ignorant.**

**C'est la raison pour laquelle je me suis intéressée à cette tech­nique. Je vous livre ces quelques réflexions de néophyte inter­venante sur un secteur de 5 000 habitants depuis 3 ans en région parisienne.**

On peut déjà s'intéresser à tenter de définir ce que j'appelle le réseau de solidarité naturelle. Pour moi ce sont les parents, les enfants, les grands-parents, les cousins, les amis d'en­fance... En quelque sorte ce sont les gens auxquels ont peut directement faire appel en cas de difficultés. On peut se demander ensuite comment on peut apprécier chez nos clients l'impact de ce réseau. Actuellement je tente de repérer "le réseau" naturel de solidarité des clients pour les­quels j'ai une prise en, charge assez importante. Pour ce faire je leur demande comment ils s'organisent par exemple en cas de maladie. C'est ainsi que j'ai découvert que des clients que je connaissais depuis 3 ans ont de la famille dans la même ville. C'est un élément important car je pensais que la personne était très isolée ce qui n'est pas le cas... Cela change obligatoirement la vision que l'on a de la situation familiale. Je n'utilise pas la technique de travail social en réseau car je n'en connais que des bribes, mais de connaître l'existence d'une telle technique me permet d'être attentive à la solidarité des gens du quartier.

DE LA SOLIDARITE INSTITU­TIONNELLE...

Il est vrai que l'on est plus formé à

mettre en place une solidarité institu­tionnalisée. Le métier d'assistante sociale apparaît souvent réduit à la distribution d'aide. Nous savons tous que tel n'est pas le cas mais a-t-on vraiment le réflexe de penser à d'autres formes d'interventions. Lorsqu'une femme seule vient nous solliciter pour dés difficultés finan­cières nous mettons pratiquement toujours en place une allocation mensuelle. C'est ce que j'appelle la solidarité institutionnelle. C'est à dire que cette jeune femme va béné­ficier d'un transfert social institution­nalisé. Elle pourra aussi demander l'allocation parent isolé, autre solida­rité institutionnelle. Il est bien enten­du hors de question de remettre en cause de telles solidarités, il reste cependant qu'elles ne doivent être utilisées qu'en complément et non en se substituant au réseau de solidarité naturelle. J'ai parfois l'impression que je suis à de nombreuses reprises arrivée dans les familles avec mon gros paquet de réponses institution­nelles qui prenait beaucoup trop de place. il me semble que quelque fois on tente de trouver des solidarités naturelles quand il n'y a pas de réponses institutionnelles. Il serait peut-être intéressant de tenter de le repérer ce réseau naturel de le mesu­rer et d'intervenir en complément et fonction de lui.

POURQUOI ET COMMENT LE RESEAU NATUREL PEUT NE PLUS EXISTER...

Du fait des mutations économiques les gens ont du devenir mobiles. Combien de Normands, Bretons, Auvergnats sont à Paris dans les grandes administrations. E, les écou­tant on peut mesurer la solidité du réseau naturel. Pour certains ils vivent à Paris mais ils demeurent habitants de leur région d'origine. Ils ont leur compte en banque, leur sécurité sociale là-bas. Ils votent là-bas, y retournent tous les week-end etc... Pour d'autres ils s'approprient progressivement leur nouvelle région et tentent d'y tisser des liens. Il semble que cette mobilité néces­saire pour trouver du travail fragilise les réseaux naturels. Tout devient plus compliqué du fait de l'éloigne­ment. Pour garder les enfants, pour faire les courses lorsqu'on est mala­de, pour le ménage quand on est momentanément handicapé lorsque le réseau naturel est trop éloigné il faut faire appel aux institutions. Il est vrai qu'il est tentant de penser que l'on peut, si l'on paie, résoudre tous ses problèmes sans faire l'effort d'en­tretenir un réseau naturel de solidari­té. On assiste à une mise en place importante de services pour pallier à l'absence de solidarité naturelle.

Lorsqu'une femme est battue, ou seule, ou abandonnée il faut trouver des foyers. Lorsqu'aucune solution n'existe au niveau du réseau primai­re cette solidarité est bien sûr indis­pensable, mais on peut se question­ner sur une société où il faille insti­tutionnaliser la solidarité. La cellule familiale, avec la famille monopa­rentale, est réduite à sa plus simple expression. Elle est donc beaucoup plus fragile et vulnérable.

LE TRAVAIL SOCIAL DOIT-IL PALLIER A L'ABSENCE OU TENTER D'EVITER L'ABSEN­CE...

Le réseau naturel de solidarité peut parfois être vécu comme un lieu d'oppression ou de rejet. Certaines familles fonctionnent par exclusion des membres contestant l'autorité en place. Nous rencontrons fréquem­ment des enfants rejetés, ou des ado­lescents qui souhaitent quitter leur famille. Dans un premier temps cela

peut sembler la seule solution accep­table et "casser" avec ce réseau négatif peut donner un sentiment de liberté. Cependant on constate tous les jours qu'une personne sans réseau de solidarité très fragile. Lorsque l'on analyse ce genre de situation avec une approche systémique on se rend facilement compte de toutes les ruptures que ces personnes ont vécu. Dans ce que j'ai pu percevoir de l'in­tervention sociale en réseau, le tra­vailleur social fait cette analyse avec les personnes concernées et avec

leur consentement, et demande

aux membres du réseau de venir à des entretiens. Cela peut à priori soulever beaucoup de questions déontologiques (secret professionnel en tête) mais cette démarche m'inté­resse.

C'est pourquoi il me semble impor­tant d'en discuter entre profession­nels pour en affiner la connaissance et mieux en percevoir les enjeux.

Nelly GAUGAIN Assistante Sociale.

***INSERTION ET EMPLOI***

***EXPLORER DE NOUVELLES VOIES***

**En matière d'insertion et d'emploi, les enjeux de société rési­dent dans l'exploration de nouvelles voies qui évitent les impasses du tout-Etat-providence ou du tout-marché.**

Le traitement social du chômage, mal­gré son coût élevé, n'a pu empêcher que s'installe une population aux marges de la société, à tel point que la nécessité d'un revenu minimum fait l'objet d'un consensus. Le traitement économique du chômage par la restau­ration des grands équilibres et la relan­ce de l'investissement accuse des limites. Limites quantitatives, toutes les études prospectives indiquent que, à l'horizon 2000, la croissance, quelle que soit son augmentation, ne peut absorber l'ensemble de la demande d'emploi dans les secteurs tradition­nels. Limites qualitatives, les améliora­tions macro-économiques sans traduc­tion visible pour laissés pour compte alimentent le désespoir avec toutes ses conséquences, y compris électorales.

Face à cette situation, des initiatives locales longtemps négligées peuvent contribuer à redonner espoir en procu­rant des opportunités de travail et en construisant des sociabilités nouvelles dans des tissus sociaux trop souvent destructurés. C'est le cas des services de proximité, secteur d'activités en émergence correspondant à des ser­vices individualisés effectués sur un territoire de "voisinage", répondant de manière rapide à la demande des usa­gers pour des besoins non satisfaits par ailleurs.

Le débat sur ces services de proximité s'est focalisé sur les Etats-Unis avec environ un million d'emplois créés depuis la fin des années 70. Pourtant, les expériences fleurissent en France depuis quelques temps. Les domaines d'activité testés s'avèrent déjà nom­breux et donnent lieu à des prestations réalisées pour la plupart à domicile : petits travaux de bâtiment, dépannage, maintenance ou rénovation, travaux ménagers, couture, restauration, coiffu­re et esthétique corporelle, soins, trans­

ports, réparations mécaniques et autres, horticulture, équipements de quartier, secrétariat, et services administratifs, gardes et crèches, activités culturelles et sportives, services télématiques d'in­formation et distribution.

Rien d'étonnant à ce que ces services tendent à se répandre parce que, com­me aux Etats-Unis, leur développement est sous-tendu par des évolutions socio-démographiques importantes. D'ici l'an 2000, avec un taux de fécon­dité constant, la population française passera de 55 à 58 millions, avec 13 millions de personnes âgées de plus de 60 ans, soit 2 millions de plus qu'au­jourd'hui et 1,3 millions de personnes de plus de 85 ans. Le pourcentage de femmes dans la population active devrait passer de 41,5 à 43,5%. L'éclatement des modes de vie pro­voque la croissance des ménages à effectifs réduits : 7 millions de per­sonnes vivront seules. Ces phénomènes ne peuvent qu'amplifier le problème de la garde des enfants en bas âge qui res­te, même à l'heure actuelle, largement irrésolu : 1 800 000 enfants de moins de trois ans sur 2 300 000 ne trouvent aucune place dans une structure d'ac­cueil collective. Ces quelques données suffisent à mettre en évidence les demandes futures, particulièrement les prestations de services aux jeunes enfants et aux personnes âgées où, dans les deux cas, l'offre est déjà dramati­quement insuffisante et ses modalités la plupart du temps inadaptées.

En dépit de ces facteurs convergents, les expériences malgré leur foisonne­ment sont restées modestes en France comme si elles se heurtaient à des bar­rières infranchissables. Seul, le disposi­tif législatif des associations intermé­diaires, introduit en 1987, a officialisé et légalisé des initiatives de terrain lan­cées depuis 1984. Les associations

intermédiaires sont plus de 500 mainte­nant, ce qui révèle une progression très rapide. Mais, en même temps, par les limites légales qui leur sont imposées, elles réduisent ce secteur en émergence à la gestion de tâches occasionnelles. Or, les services de proximité sont à la lisière de la vie quotidienne et de l'éco­nomie d'échange, des intérêts collectifs fondamentaux pris en charge par l'Etat et de l'économie de marché. C'est bien là la difficulté essentielle qui rend for­cément complexe toute mise en oeuvre de l'offre de services.

Pour tenir compte de cette spécificité et permettre que s'exprime réellement le potentiel d'emploi dans ces services, il appartient au pouvoir politique, tout à la fois d'éviter certaines tentations tech­nocratiques et de lever les blocages rencontrés par les acteurs de terrain, en tirant parti des enseignements apportés par les expériences existantes.

Renoncer à certaines attitudes techno­cratiques, tout d'abord.

Le risque d'accentuer le cloisonnement entre social et économique existe dans une période où les urgences abondent. Pour obtenir des résultats rapides, une économie de l'insertion fonctionnant en vase clos pourrait être favorisée. Or, employer des chômeurs dans des ser­vices destinés aux populations défavo­risées entretient pour les personnes concernées le sentiment d'être rejetées dans un "sous-statut", contraire à l'effet d'insertion recherché. En attestant les activités de ménage réalisées par des chômeuses dans des familles en diffi­culté : les employées auxquelles est confié ce travail ont le plus grand mal à l'assurer quand elles sont elles-mêmes en insertion, le public cotoyé les ren­voie à leur propre image sociale négati­ve. Il importe donc d'éviter de renfor-

cer le dualisme par des solutions sim­plistes et mécanistes. Intégrer ces ser­vices dans le secteur marchand tradi­tionnel représente l'écueil inverse. S'en remettre uniquement au marché signi­fierait renoncer aux valeurs de solidari­té et de justice sociale et encourager une sélection par l'argent des usagers, porteuse de nouvelles discriminations entre les groupes sociaux. De plus, l'application des seules règles mar­chandes entraînerait une standardisa­tion et une spécialisation des services

antinomiques avec la pluralité crois­sante des systèmes de valeurs, des comportements, des attentes des indivi­dus.

Pourtant, il est possible de lever cer­tains blocages, en simplifiant les règles du jeu au niveau national et en appor­tant un soutien à toutes les volontés locales de lutte contre le chômage. Au moins quatre axes d'actions complé­mentaires peuvent être repérés.

\* Relancer l'insertion par l'écono­mique, c'est-à-dire l'aide aux initiatives qui facilitent l'intégration des exclus en les plaçant en situation de travail sala­rié. Il s'agit d'élargir la gamme des emplois en créant de nouvelles activi­tés. Plusieurs cas de figures sont pos­

sibles : invention de services par les chômeurs eux-mêmes, entreprises "intermédiaires" ou "d'insertion" lan­cées par des travailleurs sociaux et accueillant des jeunes en difficulté pour un temps limité, utilisation du travail saisonnier dans le cadre d'un itinéraire d'insertion avec les associations de main-d'oeuvre et de formation. La pos­sibilité d'impulser des emplois mixtes avec financement public dégressif sur plusieurs années commence aussi à être discutée. Toutes ces formules ont été

pensées ou mises en pratique dans des conditions trop précaires. Il serait sou­haitable pour leur permettre d'exister réellement que le principe de la "discri­mination positive" à l'égard des exclus soit officiellement admis par la collec­tivité à l'exemple des pratiques du Fond social européen et que le service d'in­sertion soit considéré comme un servi­ce rendu à cette collectivité".

De simples arguments de bon sens d'ailleurs plaident pour une telle poli­tique de soutien aux créations d'activité économique concernant les populations marginalisées ou exclues.

- Si l'on considère que l'appareil éduca­tif - quelles que soient les réformes entreprises - continuera à produire de l'exclusion scolaire et de l'absence de

qualification, si l'on considère aussi que l'appareil économique en général ­quel que soit l'effort d'investissement ­perpétuera un recrutement à des niveaux de plus en plus élevés, le nombre de personnes touchées par l'ex­clusion sociale ne peut qu'augmenter sensiblement. Or, dans une politique à long terme, le coût global pour la col­lectivité nationale d'une gestion de cet­te exclusion par les mécanismes de redistribution étatique ("l'aide sociale") nous paraît beaucoup plus lourd que la mise en place de procédures innovantes de soutien à la création d'activité éco­nomique. Même si les dispositifs d'ac­compagnement pour être efficaces doi­vent s'étaler sur plusieurs années, il s'agit d'un investissement pour sortir du cercle de l'assistance sociale qui pro­longe sans fin exclusion et inertie.

- Dans une période où la nécessité de l'efficacité économique met en évi­dence les problèmes posés par une ges­tion taylorienne de l'entreprise et susci­te de nouvelles approches : mobilisa­tion du personnel, responsabilisation des salariés, communication interne et externe, la création d'activité écono­mique avec des populations marginali­sées nous paraît participer de ce même principe d'autonomisation des indivi­dus en les impliquant de manière réelle dans les processus économiques.

\* Structurer des réseaux d'échanges par filières. Les spécificités des services de proximité plaident en faveur d'une telle option pour confronter les innovations concrètes dans un logique cumulative d'"essais-erreurs". La première hypo­thèque à lever concerne l'existence d'une demande. A cet égard, seule la constitution' de l'offre peut servir de révélateur. Une fois le service lancé, reste à trouver l'équilibre financier avec au moins deux leviers prioritaires : la capitalisation de la demande et l'articu­lation de ressources monétarisées et non monétarisées.

- En ce qui concerne le premier levier, l'accroissement de la clientèle, et donc le véritable démarrage économique se réalisent grâce à des réseaux de socia­bilité ou à des relais collectifs et des lieux d'accueil. Cette véritable loi, qui se vérifie dans les expériences

aujourd'hui les plus abouties, manifeste combien les services de proximité sont fondés sur les pratiques sociales nour­ries d'aspirations et de désirs non per­ceptibles à travers une approche stéréo­typée du marché. Ainsi, pour Domitila, à Lunéville, la coiffure à domicile ne s'est auto-financée qu'au moment où des comités locaux d'associations de personnes âgées et handicapées ont compris l'importance de ce service et se sont impliqués dans l'organisation matérielle du service par la centralisa­tion et la programmation des rendez-vous. Vieillesse Buissonnière à Mâcon n'a pu réaliser ses prestations cultu­relles qu'en s'installant dans les lieux de vie des personnes concernées par les spectacles et les ateliers et en pre­nant appui sur des relais institution­nels. Les services du CIEDIL à Saint-Etienne ne peuvent fonctionner que grâce aux réseaux de retraités. La sociabilité intergénérationnelle n'est pas un vain **mot,** elle recouvre des pra­tiques effectives de solidarité.

- L'articulation de ressources monétari-sées et non monétarisées constitue le second levier. Par ressources non monétarisées, il faut entendre avant tout bénévolat. L'intervention de béné­voles est combinée avec du travail rémunéré paradoxalement, le bénévo­lat aide à dégager du temps de travail rémunéré en réduisant les coûts de structure et en augmentant la qualité des prestations. C'est le cas dans les crèches parentales où le travail bénévo­le des parents a permis la création de 1 500 emplois pour des permanents édu­cateurs. Cette articulation entre res­sources monétarisées et non monétari-sées mérite d'être prise en compte par­ce qu'elle conduit à des créations d'em­plois en gardant le souci de fournir des services accessibles à tous à des coûts minimisés pour les finances publiques.

\* Solvabiliser de nouvelles demandes en opérant une relance sélective privi­légiant les services de proximité s'im­pose pour une diffusion de ceux-ci. Jusqu'alors des solutions sont cher­chées au niveau local par contractuali­sations avec des institutions sociales. Mais les services de proximité se trou­vent confrontés aux caractéristiques

des interventions sociales : parcelli­sées, inégalitaires et diverses selon les territoires et les organismes. Par exemple, les caisses d'allocations fami­liales adoptent des positions contras­tées : certaines soutiennent ces ser­vices, d'autres s'y refusent. La rationali­sation passe par l'adoption de procé­dures simples au premier rang des­quelles pourrait figurer l'adoption d'un "chèque de voisinage". Des experts se penchent sur les modalités pour inscri­re son émission dans le cadre des contraintes générales de désinflation. Pourraient également être constituées pour des services d'utilité sociale des structures dispensées du paiement de cotisations sociales employeurs. Ces solutions ont pour souci commun de vouloir ouvrir de nouveaux débouchés en refusant l'abaissement du coût du travail supporté par le salarié.

\* Enfin, reconnaître un droit à l'expéri­mentation sociale, non pas une expéri­mentation au rabais, concédée avec réticences et menée à la marge, comme c'est encore la norme en France, mais une expérimentation encadrée et res­ponsable assortie de procédures de sui­vi et d'évaluation en temps réel, de lieux de rencontres et d'analyses des pratiques, et d'un contrôle à posteriori.

En matière d'insertion et d'emploi, les enjeux de société résident donc dans l'exploration de nouvelles voies qui évitent les impasses du tout-Etat-provi-dence ou du tout-marché. Infléchissant les mécanismes de redistribution socia­le dont on sait qu'ils n'atteignent plus vraiment leurs objectifs, canalisant les lois de l'économie de marché dont seuls les libéraux feignent de croire qu'elles s'appliquent avec une constante pureté, ces voies passent, nous semble-t-il, par des formes d'économie mixte, combi­naison marché et hors marché suivant des politiques contractuelles locales dans un cadre national qui les encoura­ge. La nature complexe des services de proximité qui doivent mêler solvabili-sation de la demande, prise en compte de certains intérêts collectifs, ancrage dans les relations de quotidienneté appelle un tel choix. A moins qu'on

n'accepte une marchandisation de tous les aspects de la vie quotidienne, une déresponsabilisation de tous les acteurs de la société et l'exclusion sociale d'un nombre encore plus important d'indivi­dus : les personnes âgées dans les mou­roirs, les pauvres dans leurs ghettos, les jeunes enfants chez la nourrice au noir...

**Bernard EME**

**Jean-Louis LAVILLE**

Intali'és'

utra air P

fusion:$0041g.

i.f\*.SOCi **•**

SOC

erger di

té±r•

* lbc

f.cnif

* • • •

..lef t>~"

::nouveaux: ;;rofitsd'e

MW.

ôt1

........

........

xem D

***MIEUX VAUT PENSER LE CHANGEMENT***

***POUR LA PRISON QUE DE CHANGER***

***LES PANSEMENTS PENITENTIAIRES***

**En lisant le Tome 2 de "GENERATION" (1) de Hervé Hamon et Patrick Rotman parlant des luttes politiques et sociales des années 70, on y apprend aussi que le lancement du GIP (Groupe Informations Prison) avec Michel Foucault a eu lieu ces années là. Les écrits et manifestations de ce collectif ont permis de faire connaître les problèmes que posaient la prison. Pourtant près de 15 ans après, on s'aperçoit que ce travail reste minoritaire.**

Plusieurs associations ont travaillé sur les différents problèmes d'informa­tions, d'aide aux détenus et sur la sortie de prison. Certaines associations posant même la question fondamentale

CODG ,P3Q 0

000nC'nl

J30000i n

0

..,...,

e 90000000000

:, 0003nr\_113 e•-\_,'

' - le 000 rnia M i 000

0 0 0 (tri0 1

7000 OC i ,TIriC10

'D 0 ll 0

"i.Q0C

rom) C*,i1*l, , ,finnn P ,i)., OU 000.*1* 1, n 000'

0(1,1

e duacont `1

irooarmr

, -.10,;t ^ 1 il ri , 0 .ri .:, Il C'

*,e,7,e,,*

ooaoo aan•

I. •111,••••

rACon

\_ee,

0111

LoU0v001100

3000:',00000n

Cl Cl J n

0 Cl 0 .0 00 0

j(liE, Cn

*L25* ... *ET L*

"faut-il ou non supprimer la prison". Des associations comme le CAP (Comité d'Action des Prisonniers) avec notamment Jean Lapeyrie, Serge Livrozet et Jacques Lesage de la Haye ont milité et militent encore sans relâche pour un changement radical des mentalités afin qu'un jour les pri­sons s'ouvrent.

Au moment où les deux mots "Surveiller et Punir" (2) retentissent de plus en plus fort dans les discours politiques et que Mr Chalandon pensait qu'il fallait construire 15 000 places de

prison supplémentaires ; il est temps que l'ensemble des professionnels de la justice et du social se mobilisent et fas­sent entendre leur désaccord.

Une association comme le Plan de 5

*FrIP4.1%orvv* e ivr

ans (1985-1990) (3) veut travailler pour développer la prévention et la solidarité mais aussi éviter les exclu­sions avec comme moyen principal l'information, pour changer les mentali­tés mais aussi pour agir.

Dans ce cadre là, une journée d'infor­mation avait été organisée le 16 mai 1987 à Montrouge (4). Mr Duccio Scatolero criminologue à Turin avait présenté son expérience d'une dizaine d'années de travail dans un centre de jeunes détenus de la banlieue de Turin. Son but améliorer la qualité de la vie

en prison, essayer d'utiliser l'expérience des jeunes et les accueillir à l'extérieur. Il a réussi à faire baisser considérable­ment le nombre de jeunes incarcérés. Le film "Sortie de secours" portant sur cette expérience avait été projeté à cet­te occasion.

Une journée semblable avait été égale­ment 'organisée par la municipalité d'Orly et par l'AOCEP (Association Orlysienne des Clubs et Equipes de Prévention) le 18 mai 1987 (5).

De telles initiatives ne peuvent que sti­muler les professionnels et contribuer à ce que des expériences nouvelles appa­raissent. Depuis quelques mois à Fresnes, plusieurs associations se ren­contrent pour coordonner leurs activi­tés à l'intérieur de la prison. Cela va des, associations de visiteurs de prison à des associations de formation comme FAIRE, en passant par des clubs spor­tifs, de danse, des bibliothèques ou des clubs de prévention. De plus les ACS (Ateliers de Communication Sociale) du Val de Marne ont obtenu l'autorisa­tion de la Direction Pénitentiaire de Fresnes de réaliser leur projet de télévi­sion par câble à l'intérieur de la prison avec programmes enregistrés avec des détenus. Des associations pouvant par­ticiper à ce projet et intervenir sur dif­férents thèmes (Culture, Formation, Information, Sport,...).

Tout en travaillant à de tels projets, il est nécessaire aussi qu'en parallèle se développe un travail de réflexion et de proposition pour réformer le code pénal.

A la dernière Assemblée Générale du

Plan de 5 ans le 30 janvier 1988 à Paris, Gilbert Bonnemaison citait le sondage du "Figaro" sur la justice (Journal pourtant peu progressiste en la matière) en ces termes :

ATT E tV -flow!

A ec- emir. Ct, "1-.Cc,:c,,\_ é>

131)5 -%c,„ *(e,›*

62: t 70-/W1 AA5revtin QfYYL Q."0- • .

En 1982 - 42 % des français pensaient qu'il valait mieux lutter contre la dégradation des banlieues que d'aug­menter les peines de prison pour les jeunes.

En 1987 -53 % des français le pen­saient.

En 1982 -53 % des français pensaient qu'il fallait une justice plus sévère.

En 1987 - 40% des français étaient d'accord avec cette proposition. Ce qui montre une certaine évolution de la réflexion plus tournée vers les causes des problèmes.

Bien sûr les partisans forcenés de la prison répliqueront que la majorité des français est cependant pour le maintien des peines d'emprisonnement et qu'il est inadmissible que des personnes ayant commis des délits soient relâch­ées peu de temps après.

Cependant les deux argumentations de l'enfermement et du laxisme de la justi­ce ne doivent pas empêcher le vote d'une loi progressiste car si un référen­dum avait été organisé pour savoir si oui ou non il fallait supprimer la peine de mort, il est bien évident qu'elle n'au­rait jamais été abolie.

Bien sûr toutes les réformes ne se font pas du jour au lendemain mais deux décisions pourraient être prise rapide­ment au niveau d'une modification du code pénal :

1°) Interdiction d'incarcérer des mineurs.

2°) Pas de peines d'emprisonnement pour ce qui a trait :

- à l'objection de conscience,

* aux problèmes des immigrés sans papier,
* à la prostitution,

- aux avortements clandestins,

- à la contrainte par corps.

Des peines de substitution peuvent être trouvées pour les cas de petite délin­quance, ceci entraînant le développe­ment et la modification des TIG (Travaux d'Intérêts Généraux).

Un manifeste des détenus pour la dépé­nalisation de certains délits et pour la réforme du code pénal circule actuelle­ment en France (Pétition parue dans le journal "CRI informations") (6).

Cette première réforme serait le pre­mier temps du processus, seules les

longues peines seraient encore concer­nées par la prison.

On arriverait ainsi à ce qui s'est passé en Italie au niveau des hôpitaux psy­chiatriques avec Franco Basaglia et

l'expérience de "Psichiatria

Démocratica". Dans certaines régions d'Italie, il ne restait plus qu'une minorité de personnes qui ne sortaient pas des hôpitaux, les autres s'insère-raient à nouveau dans la vie de tous les jours avec des relais par secteurs pour des écoutes et des soins éventuels mais aussi pour certains des groupes de sou­tien sur le lieu de travail.

Dans un deuxième temps et après une période de transition, on peut imaginer l'abolition totale de la prison. C'est le but que se fixe le Syndicat de la Magistrature.

Les prisons pourraient alors être rem­placées par des centres de formation où les individus les plus durs réfléchi­raient sur eux mêmes mais appren­draient aussi deg connaissances nou­velles et suivraient des formations qua­lifiantes. Pour d'autres personnes des séjours temporaires dans des maisons de santé seraient plus efficaces pour leurs troubles psychologiques que l'en­fermement durant de longues années. Cependant pour que de tels projets aboutissent, il faut que les opinions des gens changent et pour cela tout com­mence par l'éducation. C'est tout jeune que l'on doit intégrer les lois mais aussi le respect de l'individu. Démontrer qu'une société ne peut pas fonctionner sans règles est capital mais elle ne peut pas pour autant se contenter d'exclure lorsque des problèmes graves se posent.

C'est pour cela que les professionnels de la justice et du social ont un rôle important à jouer, aussi bien au niveau des pouvoirs politiques qu'au niveau de la population en général.

La prison non seulement ne résoud rien

mais elle détruit aussi les individus. Une statistique sur les taux de récidive indique qu'il y a plus de 50 % des déte­nus qui retournent en détention après un premier passage.

Alors trouvons d'autres alternatives et rappelons nous que dans bien des cas seule l'utopie est réaliste.

Raymond CURIE Educateur Spécialisé (AOCEP : Association Orlysienne des Clubs et Equipes *de* Prévention), Membre du collectif Ile de France du Plan de 5 ans, Préparant une Maîtrise de sociologie à Paris VIII sur "Réhabilitation des banlieues et travail social".

1. Hervé Hamon et Patrick Rotman "Génération" tome 2, Ed. du Seuil 1988.
2. Michel Foucault "Surveiller et Punir", Paris, Ed. Gallimard NFR 1975.
3. Plan de 5 ans : Association Nationale (loi 1901: 1985-1990) regroupant plusieurs associations locales, groupes et personnes afin d'in­former sur "la délinquance et la socié­té" et développer prévention et solidari­té,
4. Journée du 16 mai 1987 organisée par le Collectif Ile de France du plan de 5 ans à Montrouge.
5. Journée d'informations "Prison et Réinsertion" à Orly organisée par la Municipalité et l'AOCEP (Association Orlysienne des Clubs et Equipes de Prévention) le 18 mai 1987. (Débat avec les élus locaux, professionnels de la justice et du social).
6. "Cri informations" journal du mou­vement LE CRI 72 rue Berbisey 21000 Dijon.

***PEINTURE ET CHROMA TOTHERAPIE***

••••••,••

•

**Art-Thérapie, Art et Thérapie, Ateliers d'expression, Ateliers de

création. Tout un vocabulaire qui commence à prendre de plus

en plus de place et de réalité dans des équipes du secteur

sanitaire et social.**

**Il s'agit dans cet interview à la fois de visiter une exposition et d'approcher une "collègue" proposant elle aussi des "béquilles" aux personnes en difficulté.**

**Denise SABOURIN a exposé ses oeuvres à la fin de l'année dernière à Bordeaux à la Galerie Présidence, rue du Parlement St Pierre chez Serge SARKISSIAN et Nicole LECUYER, elle a bien voulu à ce moment-là nous parler de sa pratique de peintre et de chromatothérapiste.**

*- Pouvez-vous nous parler de votre cheminement ?*

**oiviNe !... CETTE GRIPPE**

**ESPAGNOLE NOON** 7 11

•

**IPARALYSIE FACIALE**

riss

- Je peins depuis une vingtaine d'an­nées, mais c'est à la suite du choc affectif que j'ai commencé ce que je fais maintenant. J'ai dû chercher des passages et trouver une voie qui pour­rait m'aider à sublimer. C'est ainsi que j'ai découvert l'usage que l'on pouvait faire de l'acupuncture sur les per­sonnes. ça a été toute une découverte qui m'a donné tout un champ d'écoute que je n'avais pas. A partir de là, j'ai pu m'exprimer différemment par rapport aux matières, au langage que j'utilisais qui était la peinture.

*- Quelle est votre formation

en peinture?*

- Les Beaux-Arts, Poitiers, puis Bordeaux. Ensuite, j'ai fait une forma­tion d'enseignement d'Arts Plastiques à Paris VII. Depuis je pratique l'ensei­gnement.

* *Votre première exposition

c'était quand ?*
* A partir du moment où j'ai trouvé que la clef de voûte était identique dans ma recherche esthétique et ma recherche thérapeutique du fait d'une rencontre avec la dialectique taoïste (1), j'ai trou­vé une nouvelle façon de peindre. J'ai commencé par cinq tableaux sur les cinq éléments chinois (2). C'étaient des toiles acryliques parce que je peins très vite. Je suis une femme d'action, il faut que j'agisse en éclair. Quand je fais ma

peinture, je manie plusieurs éclairages et j'aime bien peindre en m'environnant de plusieurs toiles que je fais en simul­tané. C'est pour ça que je fais des séries. A la fin d'une série, si ça marche aussi bien qu'au début, ça veut dire que

j'ai eu une cohérence interne.

Avant cette exposition, j'en ai fait une

de 12 toiles au Japon.

*- Pouvez-vous parler

de ce que vous venez

d'exposer à Bordeaux ?*

- C'est difficile de parler de ce que l'on fait. On est toujours en passe d'avoir le tableau qui suit parce que si on avait tout réalisé dans sa peinture, on s'arrê­terait. On aurait qu'une peinture dans sa vie, or une peinture, c'est un chemin.

*- C'est pour cela que vous avezorgani-*

*sé votre exposition avec cette sorte*

*de chemin au centre ?*

- Oui, pour faire un labyrinthe, un envi­ronnement en situation. Montrer la pré-

gnance des tableaux qui sont le résultat du souffle coloré de l'énergie ? J'ai vou­lu faire circuler dans l'énergie.

*- On pouvait regarder

ces toiles recto-verso,

recherchez-vous

la transparence?*

- Jé la veux, mais il me faut la matière. C'est pour cela que j'utilise un papier fait main des ateliers d'Angoulême. C'est un papier existant, sans vide inté­rieur. Je ne pense pas aborder la peintu-

re avec un support totalement transpa­rent. La connaissance du taoïsme et des formes énergétiques de l'humain m'ont appelé à user du souffle, du geste et du langage de la couleur comme matériel subtil et physique de la réalité. C'est ce qui m'a amené à faire des formations énergétiques.

*- Ca veut dire que vous avez fait une formation en acupuncture ?*

- J'ai fait la méthode Chenot (3), ce n'est pas de l'acupuncture parce qu'on ne pique pas, on traite par massage des méridiens avec des ventouses.

* *Où avez-vous fait cette formation ?*

- A Poitiers, il y a cinq ans. Les stages pratiques se passaient à Murano en Italie. De là je me suis aperçue qu'il ne fallait pas cloisonner les choses, que je devais trouver des correspondances entre l'Occident et l'Orient, ce qui m'a amené à réfléchir et à entreprendre une formation d'Art-Thérapie à la Faculté de Médecine de Tours.

* *Qu'est ce que la Chromatothérapie ?*

- C'est utiliser les couleurs au moyen d'un faisceau lumineux sur des points d'acupuncture pour faire des rééquili­brages thérapeutiques. C'est très efficace, mais lorsqu'on a affaire à des pathologies lourdes, il vaut mieux s'adresser à des chromatothérapeutes à formation médi­cale.

*- Les chromatothérapeutes sont des médecins ?*

* Oui, l'association C.E.R.E.R.E.C. (Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Energétique de la couleur) (3) est com­posée de médecins qui font du travail par la couleur sur l'être humain. Il s'agit d'une médecine nouvelle qui obtient de bons résultats par exemple pour les para­lysies faciales, les spasmes et les rhuma­tismes. Moi je dirais que je suis chroma-tothérapiste à tendance thérapeutique, avec le côté para-esthétique.

*- Comment se passent*

*vos interventions ?*

- Le protocole est un diagnostic d'acu­puncture. Il s'agit de situer la personnali­té, de repérer les déséquilibres. J'accueille les gens pour un travail de rééquilibrage, de centrage sur soi à l'aide

des couleurs et en complément, s'ils le désirent, j'interviens par une prise en charge plus physique, c'est à dire, à ce moment-là avec la couleur directement par faisceaux.

*- Vous envoyez des faisceaux

lumineux ?*

- Oui, ce sont des petites lumières au bout de fibres optiques d'a peu près 5 millimètres de diamètre qu'on met sur les points de verrouillage des méridiens (4). Il faut peu de temps. On fait par exemple 4 minutes d'une couleur, on stoppe, on envoie des éclairs de 10 secondes avec une autre couleur et en trois séances, on sait si on a eu un impact. S'il n'y en a pas eu, c'est qu'on a mal choisi la couleur ou que le diagnostic n'allait pas ou que la thérapie ne correspondait pas à l'individu.

*- Est-ce que vous faites des entretiens avec les patients ?*

- Comme pour tout acupuncteur, le dia­gnostic thérapeutique est une forme d'en­tretien. Mais quand je fais l'activité cou­leur je mets en opération un acte. Je don­ne une proposition, la personne se l'ap­proprie, s'y identifie, s'en éloigne. Je n'ai pas d'à priori sur le produit. J'essaye de débrider les inhibitions, de canaliser les excès et d'amener à une confiance en soi. Je pratique peu l'analyse de la couleur dans le dessin.

*- Est-ce que la personne parle de ce qu'elle fait ?*

- Au fur et à mesure de la proposition, elle discute. Par exemple, si je vois qu'el­le traite d'une silhouette, d'un personna­ge, j'essaye de voir si elle met un nom. Si je la sens nerveuse, je lui demande si la couleur la désintéresse ou si c'est avec la matière qu'elle se sent mal.

*- Quel dispositif mettez-vous en place ?*

- Je fais des séances de trois quart d'heure à une heure. J'utilise du papier humidifié sur lequel les aquarelles se répandent. Cela donne une transparence, des filtres de couleur sur la feuille, on crée ainsi un état psychique. Après, la personne peut aller plus loin, trouver une forme, l'appa­rition d'un objet. Je peux aussi partir d'une proposition de papier transparent, de pigment coloré ou bien faire travailler un trait sous lumière colorée. Mes propo­sitions partent toujours de la couleur.

*- Est-ce que vous pratiquez

la suggestion ?*

- Oui, par la couleur, parce qu'une cou­leur est synonyme de relais de caractère, de symbole, d'objet.

*- Qu'entendez-vous par Art-Thérapie ?*

- Un art opérant, qui vise la recherche de la relation de la personne avec elle-même de manière à ce qu'elle ait confiance. Cela sert à la faire se recentrer, faire bou­ger son dynamisme interne.

*- Peut-on dire que votre approche est béhavioriste ?*

- Je reviens toujours au même terme : opérant. Il s'agit d'arriver à une étude de l'unité de l'individu. Il ne faut pas le par­celliser mais amener au jour les dyna­mismes et les souffles internes de la per­sonne. Les comportements, c'est l'essen­tiel, c'est l'unité.

*- Est-ce que l'art peut être

thérapeutique ?*

- Je l'ai vécu pour moi. Je crois à une thé­rapeutique. Je ne serais pas ce que je suis sans ma peinture. Un thérapeute doit avoir assuré lui-même sa thérapie. La personne qui aide doit avoir elle-même utilisé son langage pour savoir de quoi il s'agit. Ce que je fais est opératoire, opé­rant en tenant compte des notions de

temps, d'espace et de

matière.Chromatothérapie et chromato-thérapiste laissent entière la question du symptôme. Ce qui pose la question de la dite relation entre le thérapeute et son support technique.

Odette TOULET-CASTERA Philippe BOURGLAN

CONCEPT 5

1. "La médecine chinoise" Que sais-je ? n°1112 - P.U.F. - 1969 - Pierre HUARD et MING WONG.
2. Les cinq éléments : feu, bois, terre, eau. Pour la théorie chinoise des cinq éléments, voir le Dictionnaire des Symboles - Jean CHEVALIER et Alain GHEBRANT - p 394 ­Collection BOUQUIN - Robert LAFFONT.
3. Bulletin du C.E.R.E.R.E.C. n°3 - "La Chromatothérapie selon les 4 terrains de la Méthode Chenot" - Denise SABOURIN.
4. Trajets énergétiques dans le corps faisant référence à la médecine chinoise.

**UNE COMMISSION POUR L'EMPLOI EN SERVICE SOCIAL (C.E.S.S.)**

-Inminiemmng pmenemem

geeaeÉbmemmaKemem m

Le Centre de Recherche et d'Etude Sociale du Var vient de créer une commission emploi pour les tra­vailleurs sociaux. Cette initiative est née du constat de l'isolement des jeunes professionnels, des difficultés individuelles dans la recherche d'em­ploi et les mutations du monde du tra­vail.

La C.E.S.S. veut essayer de centrali­ser les offres d'empLoi en service social et d'oeuvrer à la création d'em­plois dans de nouveaux secteurs.

Une permanence hebdomadaire se tient tous les vendredi matin (de 9 H à 12 H) au 8 avenue Maréchal Foch, 83000 TOULON, tél. : 94 92 86 17.

**PRECARITE**

A l'heure ou la comparaison des cartes du vote Le Pen et des taux de choma-ge

permet de vérifier le succès de l'ex­ploitation par le FN de la peur du chô-mage,i1 est plus que jamais nécessaire qu'avec la lutte des chômeurs et des précaires contre l'insécurité sociale, largement ignorées des médias, puisse se développer une capacité d'expres­sion.

Depuis mars 1988, le journal "ILLI­CO", créé par des associations de chô­meurs et de précaire, est un moyen d'agir dans ce sens.

Abonnement 50 Frs (10 Nos), soutien 100 Frs. Chèque à l'ordre de S. MAI­RE à envoyer à ACP/CASH, 53 av des Gobelins, 75013 PARIS

**RIPOSTE**

Le Mouvement RIPOSTE a édité un manifeste:"La répression conduit à l'arbitraire. Tout le monde à droit à la culture y compris ceux qui au début de leur existence se sont engagés dans des• impasses...Nous devons d'une part, tout faire pour que les ressources collectives de la nation se mobilisent et d'autre part, trouver des réponses

adaptées aux situations individuelles des jeunes les plus démunis". Mouvement RIPOSTE, 52 rue Vitruve, 75020 PARIS, Tel: 48 22 82 05

**FAIRE PART DE NAISSANCE**

L'association AUTRE PARTS (Promotion Action Recherche Travail Social) est heureuse de vous annoncer sa naissance le ler mars 1988 après une longue période de gestation.

En effet c'est en octobre 85 que quelques travailleurs sociaux, essen­tiellement des assistants sociaux, venant de terminer leur formation à l'I.R.T.S. (Institut Régional en Travail

Social) de Montrouge, se rencontrent, l'idée première étant de créer un réseau de solidarité entre les anciens de l'I.R.T.S. et les promotions actuelles par rapport à la recherche d'un premier emploi. L'idée était aussi de mener une réflexion sur une éven­tuelle 4ème année de formation qui

pourrait être un "accompagnement de' jeunes professionnels sur le terrain. Le démarrage dans la vie profession­nelle et donc un des axes d'action mais aussi de réflexion de cette toute jeune association.

Mais ce n'est pas le seul de leurs objectifs :

- Réfléchir sur l'interprofessionnalité, sur la transversalité c'est à dire sur la façon dont il peut y avoir regroupe­ment, pont entre les différentes forma­tions et professions en travail social. - Recenser, répertorier les nombreuses associations qui existent dans le tra­vail social et organiser, pourquoi pas, un forum de ces associations, travail important mais qui peut permettre une moins grande dis­persion des forces

des travailleurs

sociaux qui s'inves­tissent dans ces petites associations. - Créer une obser­vatoire en travail social.

Et puis plein d'autres idées que fon retrouve bien sûr dans d'autres associations, mais qui n'ont pas man­qué d'alimenter le débat qui a eu lieu au cours de leur Assemblée Générale le 28 mai 1988.

Pour être membre de l'association, il faut avoir fait sa

formation à

l'I.R.T.S. mais pour faire avancer la réflexion et mener à bien les buts fixés, tous ceux qui sont intéressés, sont les bienvenus.

PEPS ne peut que souhaiter longue vie et bon courage à cette nouvelle association.

**Catherine BOULENGER**

*AUTRE PARTS,*

*1 rue du 11 novembre, 92120 MONTROUGE*

**OFFRE SPECIALE**

**Votre abonnement vous,permet de commander gratuitement un ancien numéro**

n° 5 : EDUCATEURS SPECIALISES ET MAL D'IDENT1lt

Le mal d'identité d'une protession mystifiée: les éducateurs

n°10 : NUMERO SPECIAL SUR LES MUTATIONS DANS LE TRAVAIL SOCIAL

Assistants sociaux, éducateurs, animateurs et formateurs ont écrit sur l'avenir du social

n° 11 : LES ELUS FACE AU SOCIAL: CONCURRENTS OU PARTENAIRES?

Travail social en Inde et en France / Justice et secret professionnel

n° 12 : SYNDICATS , ASSOCIATIONS : QUELLES REPONSES FACE AUX MUTATIONS DU SOCIAL?

L'insertion douce / Quelavenir pour la désectorisation? Militants ou fonctionnaires?

n°13 : POLITIQUE SOCIALE ENVERS LES IMMIGRES : A PARIS, LES T.S. SE MOBILISENT

Du centre d'accueil et d'orientation au placement familial / Réflexion éducative en milieu ouvert

n° 14 TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU PSYCHIATRIQUE

Educateur : le métier fou, le métier doux / L'Epargne morale : nouvel outil du travail social

n°15/16 NUMERO SPECIAL INTER-ASSOCIATIF : "A PROPOS DE NOUVELLES PRATIQUES SOCIALES ET ECONOMIQUES"

"Chômage, loisirs et économie sociale" / "Autre regard pour la relation éducative" / "Travailleurs sociaux, acteurs de

l'avenir du social".

n° 17 : PARTIS POLITIQUES ET TRAVAIL SOCIAL

Banlieues 89, des réponses de R. Castro / Rapports psys-T.S.

n° 19 : SOYONS CREATIFS!

Quelle insertion par l'économique? / L'avenir de l'éducation surveillée / Les centres de loisirs en milieu ouvert

n° 20 : TRAVAIL SOCIAL ET TRAVAIL POUR LA PAIX

Formation en marketing social / Nouvelles des travailleurs sociaux acadiens / L'image de l'A.S. en entreprise

n° 21 : LES FORMATIONS INITIALES DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

Approches de la toxicomanie / Les régies de quartier / La formation des T.S. au Canada

n°22 : LE DEVELOPPEMENT LOCAL EN MILIEU RURAL; 3 assistantes sociales sanctionnées à Paris. Travail en milieu psychia

trique à Cuba. Service social et réhabilitation

n° 23 LE CODE DE LA NATIONALITE Les Réseaux en travail social, L'aide alimentaire à Los Angeles, La réforme du diplôme d'AS

n° 24 NUMERO SPECIAL INTER-ASSOCIATIF sur la toxicomanie . Des travailleurs sociaux et des chercheurs s'expriment, mettant à disposition du lecteur des éléments théoriques et pratiqques.

PAROLES ET PRATIQUES SOCIALES DE BOUCHE A OREILLE. L'association Paroles et pratiques sociales éditant PEPS cherche conti nuellement à améliorer la présentation et le contenu de la revue.

La revue reste fidèle à ses objectifs depuis 1982: une publication indépendante faite par des travailleurs sociaux et pour eux. Elle' cherche aussi à être un support au développement de réseaux où des travailleurs sociaux s'approprient et maîtrisent une pratique et une parole en utilisant cc media.

Cependant, pour préserver cette qualité, cette indépendance et développer ce réseau, il est nécessaire de se faire connaître au plus grand nombre.

Hors nous n'avons pas les moyens de ,nous offrir un réseau officiel de distribution ni une campagne publicitaire de grande enver­gure.

IL RESTE UNE METHODE SIMPLE, ECONOMIQUE, ET BIEN PLUS INTERESSANTE: LE BOUCHE A OREILLE, CA NE NOUS COUTE RIEN ET CA PEUT RAPPORTER GROS A NOUS TOUS!

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| r |  | 1 |
|  |

**BON DE COMMANDE**

**A renvoyer à PEPS, 8, impasse des Trois Soeurs, 75011 PARIS**

Nom Prénom

Adresse •

Code postal : Ville :

Profession •

JE SOUSCRIS UN ABONNEMENT ANNUEL AU BIMESTRIEL PEPS

r Individuel (125F. pour six numéros) \* Institutionnel (180F.) \*SOUTIEN (220F.)

MON ABONNEMENT ME PERMET DE COMMANDER GRATUITEMENT LE NUMERO

|  |  |
| --- | --- |
| JE PEUX EN PLUS COMMANDER LES NUMEROS SUIVANTS :*\** Nos simples (30F. port payé)r Numéro spécial (35F. port payé)TOTAL (chèque à l'ordre de PEPS) |  F |